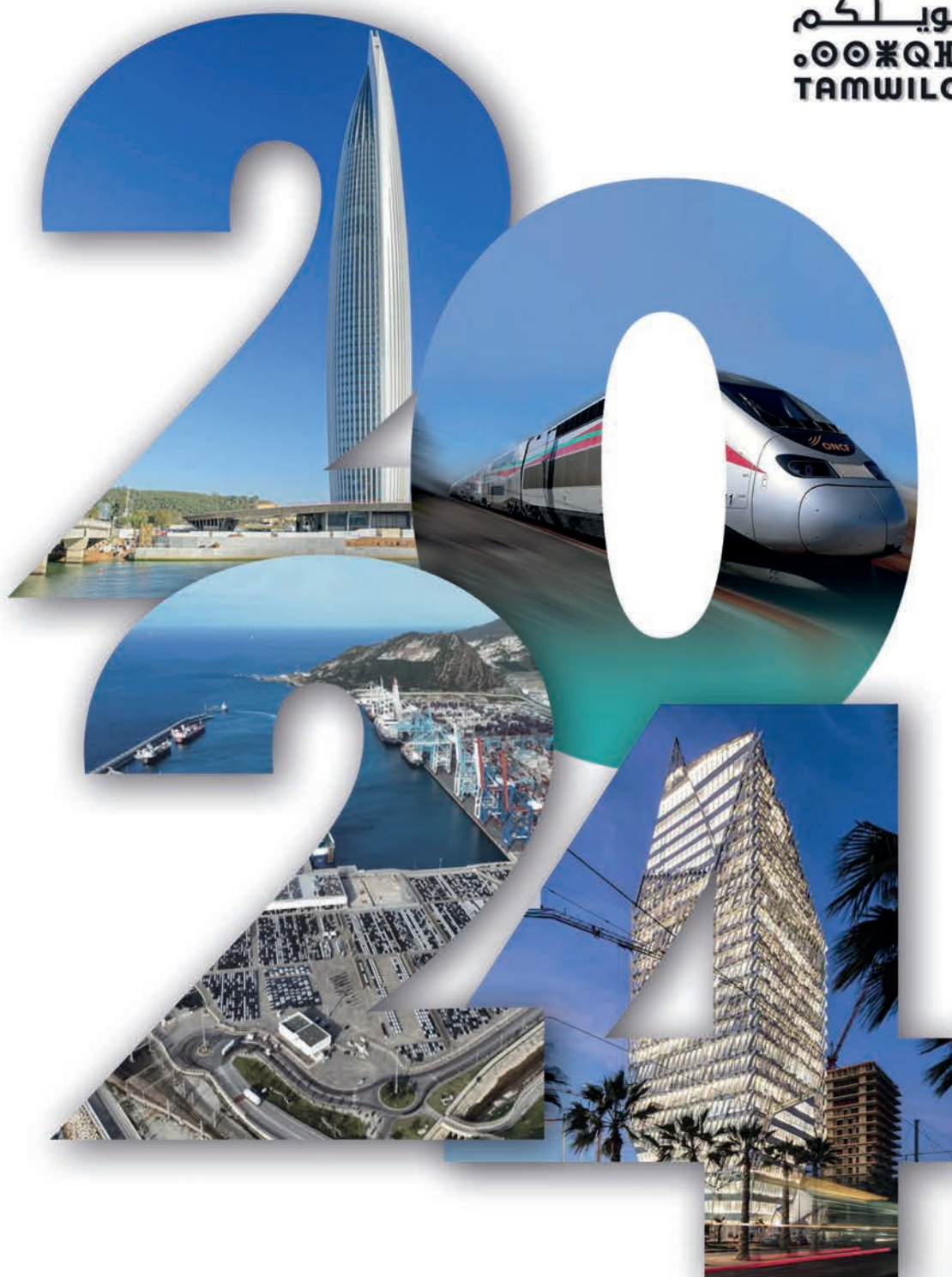




تمويلكم
TAMWILCOM



Rapport d'activité 2024



Rapport d'activité
2024



Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste



“

Aujourd'hui, Nous misons sur l'investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs. (...)

A ce propos, Nous aimerions insister à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre effective de la Charte de déconcentration administrative, la simplification et la digitalisation des procédures, la facilitation de l'accès au foncier et aux énergies vertes, l'appui financier aux porteurs de projets. (...)

De son côté, le secteur bancaire et financier national se doit de soutenir et financer la nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs, notamment les jeunes ainsi que les petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, Nous préconisons, à nouveau, qu'une attention particulière soit portée aux investissements et aux initiatives des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

”

Extrait du Discours adressé par SM le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste au Parlement, le vendredi 14 octobre 2022, à l'occasion de la session d'octobre de l'année législative 2022-2023



Mot du Directeur Général



L'exercice 2024 a constitué une étape significative dans le parcours de TAMWILCOM, confirmant la solidité de son modèle d'intervention et son rôle déterminant dans la facilitation de l'accès au financement pour les entreprises et les particuliers.

Mais avant de mettre en avant les principales réalisations au titre de cet exercice, je tiens, en premier lieu, à rendre hommage à M. Hicham ZANATI SERGHINI, qui a dirigé l'institution jusqu'en mai 2025, pour son leadership et son engagement dans la conduite des activités de l'année écoulée. Sous sa direction, TAMWILCOM a consolidé ses fondamentaux et poursuivi sa mission d'opérateur public de référence en faveur de la dynamique économique nationale.

Un engagement fort en faveur des TPME et de l'entrepreneuriat

En effet, les résultats enregistrés cette année témoignent de la solidité de notre institution et de la pertinence de son modèle, en parfaite cohérence avec les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, appelant à renforcer l'inclusion financière et à promouvoir un modèle de croissance durable et équitable.

Dans un contexte où les besoins en financement demeurent élevés, nos interventions ont permis de mobiliser plus de 47,5 milliards de DH de financements, au titre de plus de 82 200 opérations, pour un montant d'engagements de 28 milliards de DH. Ces réalisations traduisent une progression de 6 % par rapport à 2023 (hors garantie des entreprises et établissements publics), dépassant ainsi les objectifs fixés avec un taux de réalisation de 109%.

L'engagement en faveur des Très Petites, Petites et Moyennes entreprises (TPME) reste une priorité constante. Les entreprises privées ont représenté 94% du volume global des interventions, avec un accent particulier sur les segments les plus fragiles. Grâce à son activité de garantie, TAMWILCOM a permis la mobilisation de 41,3 milliards de DH de crédits pour les TPME, pour un volume d'engagements de 23,4 milliards de DH, soit une progression de 8% par rapport à l'année précédente. Près de 9 opérations sur 10 ont bénéficié aux micro et très petites entreprises, illustrant la mission inclusive de l'institution.

L'exercice 2024 a également été marqué par la poursuite du développement des instruments financiers participatifs à travers la fenêtre DAAMA TAMWIL, qui a enregistré une croissance à deux chiffres, avec une progression de 15 % par rapport à 2023. Cette dynamique reflète la capacité de TAMWILCOM à répondre à la diversité des besoins du marché et à accompagner l'évolution du secteur financier marocain dans toutes ses composantes.

Des fondamentaux financiers solides

Les performances opérationnelles de 2024 se sont accompagnées de résultats financiers consolidés, traduisant la robustesse du modèle économique de l'institution. Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est établi à 807 millions de DH, tandis que le Résultat Net a atteint 386 millions de DH, confirmant la solidité financière et la bonne gouvernance de TAMWILCOM.

Ces indicateurs témoignent de la capacité de l'institution à concilier performance économique, soutenabilité financière et mission de service public, au service d'un développement économique inclusif et équilibré.

Une institution en mouvement, tournée vers l'avenir

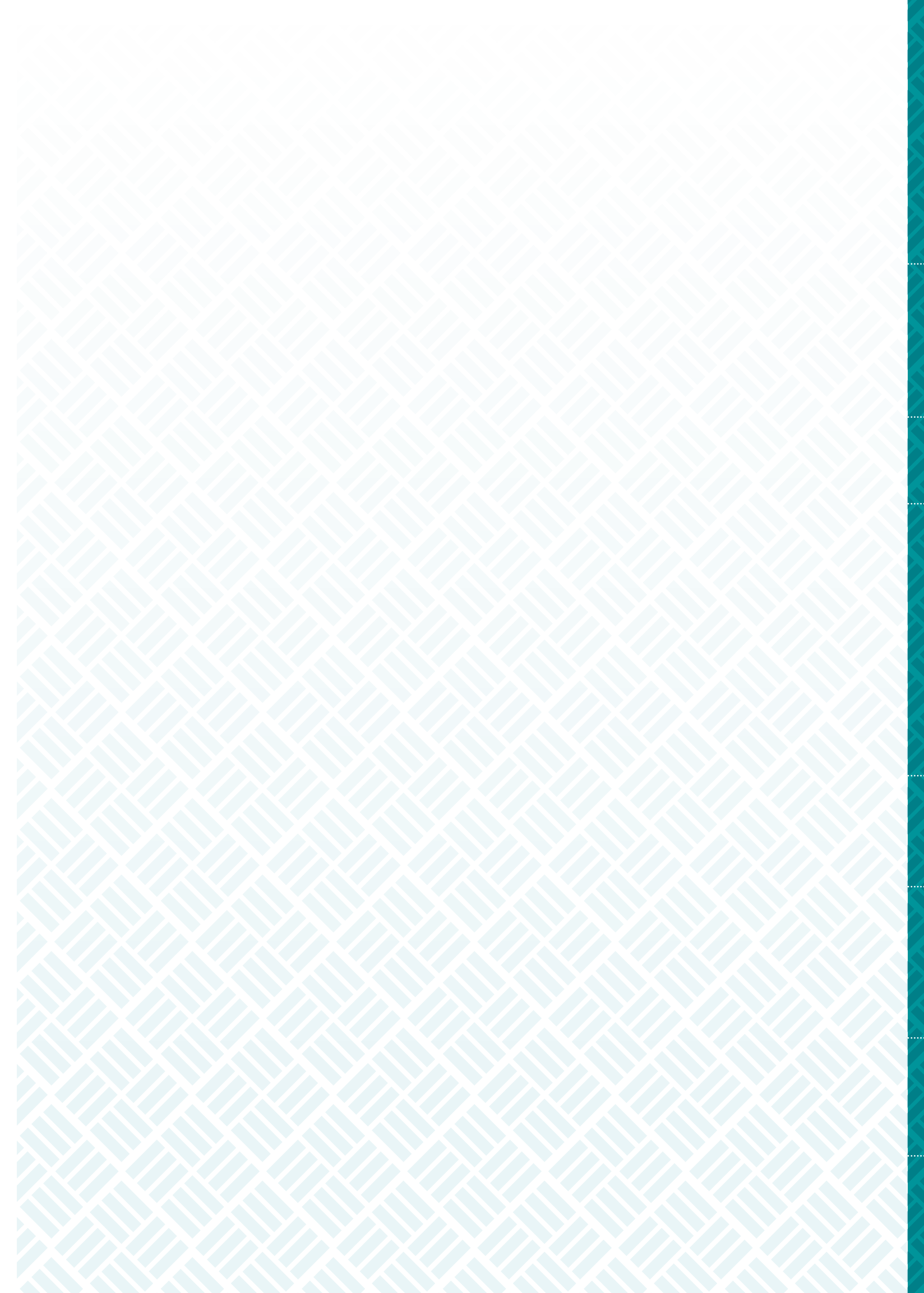
L'année 2024 a également été marquée par plusieurs initiatives structurantes. L'ouverture du 10e Centre d'Affaires à Errachidia a renforcé la présence régionale et la proximité de TAMWILCOM avec les acteurs économiques locaux. Le lancement, à Tanger, de la nouvelle offre destinée aux Marocains du Monde permettra en outre d'accompagner les projets d'investissement portés par la diaspora. Par ailleurs, l'institution a accueilli à Rabat les Conférences Annuelles du Réseau Euro-méditerranéen de Garantie (EMGN) et de de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA), témoignant de son rayonnement international et de sa capacité à partager expertise et bonnes pratiques. Plusieurs mémorandums d'entente ont également été signé avec des partenaires nationaux et internationaux en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Ces résultats et initiatives constituent un socle solide sur lequel nous bâtissons aujourd'hui la nouvelle trajectoire stratégique de TAMWILCOM, orientée vers la période 2026–2030. Celle-ci ambitionne de faire de notre institution un catalyseur encore plus fort du développement des TPME et de l'entrepreneuriat. C'est donc avec confiance et détermination que nous abordons les prochaines étapes de notre parcours collectif, forts de l'héritage construit au fil de ces 75 années et résolument tournés vers l'avenir.

Said JABRANI

Directeur Général de TAMWILCOM





S o m m a i r e

1

LES FONDAMENTAUX DE TAMWILCOM

1- NOTRE MISSION	08
2- NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE	08
3- NOTRE ORGANISATION	08
4- NOTRE RÉSEAU RÉGIONAL	08

2

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

3

ACTIVITÉ DE TAMWILCOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

1- ACTIVITÉ EN FAVEUR DES ENTREPRISES	08
1.1. GARANTIE GÉNÉRIQUE AU PROFIT DES ENTREPRISES PRIVÉES	08
1.2. GARANTIE SPECIFIQUE : PROGRAMME « INTELAKA ».....	08
1.3. FINANCEMENT-COFINANCEMENT.....	08
1.4. CAPITAL INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION	08
1.5. GARANTIE EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLICS.....	08
2- ACTIVITÉ EN FAVEUR DES PARTICULIERS.....	08
2.1. GARANTIE DES CRÉDITS A L'HABITAT.....	08
2.2. GARANTIE DES PRÊTS AUX ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	08
3- ACTIVITÉ DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE « DAAMA TAMWIL »	08
3.1. GARANTIE EN FAVEUR DES ENTREPRISES	08
3.2. GARANTIE EN FAVEUR DES PARTICULIERS.....	08

4

ENCOURS DES ENGAGEMENTS

1- ACTIVITÉ POUR COMPTE PROPRE.....	08
2- ACTIVITÉ POUR COMPTE DE TIERS	08

5

MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

1- COMMUNICATION.....	08
2- PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE.....	08
3- CAPITAL HUMAIN.....	08
4- SYSTÈME D'INFORMATION.....	08

6

SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

1- SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES.....	08
2- DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE	08

7

RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1- ETATS FINANCIERS	08
2- AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	08
3- ANNEXES FINANCIERES	08







PARTIE 1

LES FONDAMENTAUX DE TAMWILCOM

LES FONDAMENTAUX DE TAMWILCOM

1- NOTRE MISSION

Depuis 75 ans, **TAMWILCOM** joue un rôle clé dans le développement de l'économie nationale en facilitant l'accès au financement. Fondée le 04 juillet 1949 par Dahir en tant que Caisse Centrale de Garantie (CCG), l'institution a su évoluer tout en capitalisant sur ses 75 années d'expérience, consolidant ainsi son statut historique d'intervenant unique de l'État dans le domaine de la garantie institutionnelle pour les financements. Forte de ce riche héritage, **TAMWILCOM** continue de s'engager activement pour lever les obstacles au financement et promouvoir la prospérité économique et sociale du pays.

Un des moments clés de l'histoire récente de l'institution fut l'adoption en 2020 de la loi n° 36-20, qui a conduit à la transformation de la CCG en Société Anonyme, dont le capital est entièrement détenu par l'État, sous le nom de « Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise » (SNGFE), désormais connue sous la marque **TAMWILCOM**.

En tant qu'établissement de crédit assimilé, soumis à la loi bancaire et supervisé par Bank Al-Maghrib, **TAMWILCOM** vise prioritairement à dynamiser l'initiative privée en soutenant la création, le développement et la modernisation des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). En effet, l'institution intervient avec ses partenaires du secteur financier pour répondre aux besoins des entreprises marocaines, en proposant une large gamme de mécanismes de garantie et de financement adaptés à

chaque phase de leur cycle de vie. De plus, elle contribue au développement social, notamment en garantissant des prêts à l'habitat en faveur des ménages à revenu modeste ou non régulier.

TAMWILCOM s'engage aussi à soutenir le développement durable du pays, en mettant l'accent sur l'économie verte et la décarbonation. Enfin, un des axes de sa stratégie est de favoriser le financement de l'amorçage et de l'innovation, permettant ainsi de bâtir un écosystème solide de startups.

En s'alignant sur ces priorités, **TAMWILCOM** continue de porter sa mission de développement économique tout en incarnant les valeurs de résilience et d'adaptabilité face aux enjeux du moment.

A cet effet, **TAMWILCOM** s'est dotée d'un plan stratégique couvrant la période 2023-2026. Après la finalisation de deux exercices (2023 et 2024), une évaluation à mi-parcours est prévue courant 2025, afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés.

Dans le cadre de ce plan, l'exercice 2025 verra la poursuite des actions planifiées, tant en matière d'enrichissement de l'offre de produits et d'accompagnement des politiques publiques, que de renforcement de l'organisation et de la digitalisation des processus.

2- NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

2.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (**CA**) de la **SNGFE** a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le **CA** est composé, outre Madame la Présidente, de neuf (9) administrateurs dont trois (3) indépendants. Faisant suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue le 4 décembre 2024, la nouvelle composition du **CA** se présente comme suit :

Mme Nadia FETTAH <i>Ministre de l'Economie et des Finances</i> Administrateur Présidente du Conseil d'administration		
M. Zakaria NACHID <i>Représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances²</i> Administrateur	M. Abdellatif ZAGHNOUN <i>Représentant de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)</i> Administrateur	M. Mohammed Tarik BCHIR <i>Représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances¹</i> Administrateur
M. Khalid EL HATTAB <i>Représentant de l'ANGSPE²</i> Administrateur	M. El Hadi CHAIBAINOU <i>Représentant du GPBM</i> Administrateur	M. Ahmed Mehdi TAZI <i>Représentant de la CGEM</i> Administrateur
M. Mostafa ZAHED Administrateur indépendant	Mme Najat EL JEBARI Administrateur indépendant	M. Salaheddine KADMIRI Administrateur indépendant

Il convient de souligner que le taux d'assiduité aux réunions du Conseil d'Administration durant l'année 2024 est de **85%**.

1. Coopté par le CA lors de sa réunion du 28 mars 2025 en remplacement de M. Nouaman AL AISSAMI.

2. Coopté par le CA lors de sa réunion du 28 mars 2025.



2.2. Les comités spécialisés

Le Conseil d'Administration a créé, en son sein, quatre (4) Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions. Ces comités sont les suivants :

- 1 . Le Comité d'audit ;
- 2 . Le Comité des risques ;
- 3 . Le Comité de gouvernance, de rémunération et des nominations ;
- 4 . Le Comité stratégique.

Les **Comités spécialisés** présentent, en séance du Conseil d'Administration, la synthèse de leurs travaux ainsi que les recommandations formulées concernant les aspects examinés. Ils exercent une mission de recueil d'information et d'audition, autant que de besoin, des dirigeants exécutifs, y compris les directions concernées, pour compléter et approfondir leurs analyses et préparer leurs recommandations.

Il est à noter que le taux d'assiduité aux réunions de ces Comités durant l'année 2024 a atteint **78 %**.

Comité d'audit

Le Comité d'audit a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne, et de la conduite de l'activité de l'audit.

Le Comité d'audit est composé de trois (03) membres, la Présidence étant confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2024 se présente comme suit :

- **Mme Najat EL JEBARI**, Administrateur Indépendant, Présidente ;
- **M. Abdellatif ZAGHNOUN**, Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre ;
- **M. Mostafa ZAHED**, Administrateur indépendant, membre.

Comité des risques

Le Comité des risques a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans la surveillance du profil de risque de la Société ainsi que dans la supervision du cadre de gestion et de pilotage des risques.

Le Comité des risques est composé de trois (03) membres, la Présidence étant confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2024 se présente comme suit :

- **M. Mostafa ZAHED**, Administrateur Indépendant, Président ;
- **M. Abdellatif ZAGHNOUN**, Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre ;
- **M. Nouaman AL AISSAMI**, Administrateur, représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances, membre.

Comité de gouvernance, de rémunération et des nominations

Le Comité de gouvernance, de rémunération et des nominations a pour principales missions :

En matière de gouvernance : Veiller à l'application des textes réglementaires en vigueur et des bonnes pratiques de gouvernance au niveau du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés. Il évalue périodiquement le fonctionnement et les performances de ces instances, tout en proposant des recommandations et dispositions appropriées visant à leur amélioration continue.

En matière de rémunération : Accompagner le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une politique de rémunération et salariale de la Société. Il veille à ce qu'elle soit à la fois incitative et arrêtée de façon objective et conforme aux orientations fixées par le Conseil.

En matière de nomination : Assister le Conseil d'Administration dans le processus de nomination des administrateurs. Ce comité s'assure également que ce processus se déroule de manière objective, professionnelle et transparente.

Ce comité est composé de trois (03) membres, la Présidence étant confiée au représentant de l'ANGSPE. La composition de ce Comité au 31.12.2024 se présente comme suit :

- **M. Abdellatif ZAGHNOUN**, Administrateur, représentant de l'ANGSPE, Président;
- **M. Salaheddine KADMIRI**, Administrateur indépendant, membre;
- **M. Ahmed Mehdi TAZI**, Administrateur, représentant de la CGEM, membre.

Comité stratégique

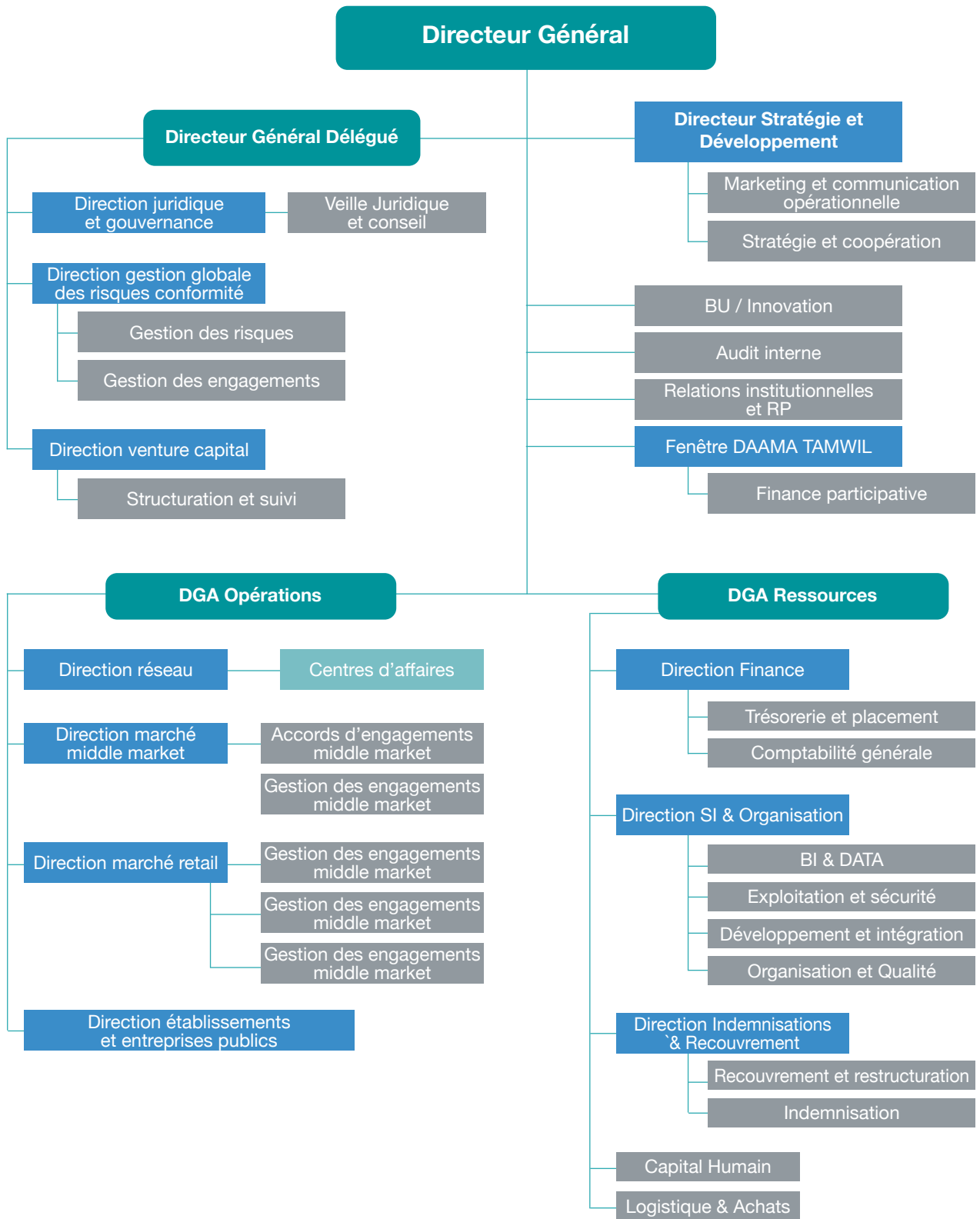
Le Comité stratégique a pour principale mission de donner un avis au Conseil d'administration sur les orientations stratégiques de la Société ainsi que sur sa politique de développement.

Ce comité est composé de cinq (05) membres dont la Présidence est confiée au représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances. La composition de ce Comité au 31.12.2024 se présente comme suit :

- **M. Nouaman AL AISSAMI**, Administrateur, représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances, Président ;
- **M. Abdellatif ZAGHNOUN**, Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre ;
- **M. Ahmed Mehdi TAZI**, Administrateur, représentant de la CGEM, membre ;
- **M. El Hadi CHAIBAINOU**, Administrateur, représentant du GPBM, membre ;
- **M. Salaheddine KADMIRI**, Administrateur indépendant, membre.



3- NOTRE ORGANISATION



Légende



4- NOTRE RÉSEAU RÉGIONAL

TAMWILCOM a intensifié ses efforts pour renforcer la proximité avec ses partenaires financiers et les entreprises à travers le Royaume, en adéquation avec sa politique de régionalisation. Dans ce cadre, l'année 2024 a été marquée par l'inauguration d'un nouveau Centre d'Affaires à **Errachidia**, permettant ainsi d'accroître le réseau de l'institution à un total de dix Centres d'Affaires répartis stratégiquement sur tout le territoire marocain à Agadir, Béni Mellal, Casablanca, Errachidia, Fès, Laâyoune, Marrakech, Oujda, Rabat et Tanger.

En rapprochant ses initiatives des acteurs économiques régionaux, **TAMWILCOM** se positionne comme un partenaire clé dans le financement de l'entrepreneuriat et le soutien au développement économique.





2
PARTIE 2

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Janvier 2024
Annonce des structures d'accompagnement partenaires de la nouvelle édition du « Fonds Innov Invest »

Dans la continuité de ses activités d'appui à l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant au Maroc, enclenchée en 2016 par le Fonds Innov Invest (FII), TAMWILCOM avait lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt le 28 juin 2023, afin de sélectionner des Structures d'Accompagnement Partenaires (SAP).

A l'issue de cette étape, douze SAP ont été sélectionnées par une commission indépendante composée d'experts nationaux et internationaux. Ces Structures se positionnent sur les premiers segments du cycle de vie des startups : « Idéation », « Incubation » et « Pré-accélération ». Cette sélection permettra le déploiement de la nouvelle génération de l'offre de financement en faveur des startups innovantes qui inclue notamment deux produits dénommés TECH START et TECH BOOST.

TAMWILCOM a réaffirmé son engagement en faveur du développement des instruments de financement dédiés aux TPME en accueillant le 17 et 18 janvier à Rabat les conférences annuelles du Réseau Euro-Méditerranéen de Garantie (EMGN) et de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA).

La conférence de l'EMGN s'est tenue sous le thème de la finance verte, mettant en lumière le rôle stratégique des mécanismes de garantie pour accélérer la transition vers un modèle économique durable. Les échanges ont permis d'explorer les solutions innovantes permettant de mobiliser des financements en faveur des investissements verts et d'accompagner les TPME dans leur adaptation aux exigences environnementales.

De son côté, la conférence de l'APIGA a mis l'accent sur l'importance des dispositifs de garantie pour renforcer la résilience des économies africaines face aux chocs conjoncturels et favoriser l'intégration régionale. Ce cadre d'échange a permis de souligner comment les systèmes de garantie peuvent constituer un levier essentiel pour maintenir l'accès au crédit en période de crise et encourager une coopération économique plus étroite entre les pays du continent.

À travers l'organisation de ces deux événements, TAMWILCOM illustre son rôle de catalyseur dans le renforcement des outils de financement des TPME aussi bien au niveau régional que continental, en mettant en avant des solutions adaptées aux défis du développement durable et de l'intégration économique.

Janvier 2024
Organisation des conférences annuelles du Réseau Euro-Méditerranéen de Garantie et de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique

Janvier 2024
Partenariat avec le PNUD en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat vert

Le mercredi 31 janvier 2024, à Rabat, un partenariat stratégique a été concrétisé entre TAMWILCOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Maroc, avec la signature d'un Mémorandum d'entente dédié à la promotion de l'entrepreneuriat vert dans le Royaume. La cérémonie a réuni M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur général de TAMWILCOM, et M. Edward CHRISTOW, Représentant Résident du PNUD Maroc et ce, en présence de M. Jesper KAMMERSGAARD, Ambassadeur du Danemark au Maroc.

Ce partenariat vise à dynamiser l'écosystème entrepreneurial vert en facilitant l'accès au financement pour les TPME engagées dans ce secteur et accélérées dans le cadre du programme lancé par le PNUD Maroc et ce, grâce notamment aux mécanismes de garantie et de cofinancement de TAMWILCOM.



Mai 2024

**GITEX Africa 2024 :
TAMWILCOM lance
la nouvelle édition du
Fond Innov Invest et
établit de nombreux
partenariats en
faveur des startups**

TAMWILCOM a pris part à la 2ème édition du GITEX Africa Morocco, qui s'est tenue à Marrakech du 29 au 31 mai 2024. Cet événement continental majeur a été l'occasion pour TAMWILCOM de procéder au lancement officiellement la nouvelle édition du Fonds Innov Invest, en présence de ses quinze partenaires.

Par ailleurs, cet événement a permis d'établir plusieurs partenariats à fort impact, notamment avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), ainsi qu'avec l'entreprise EPSON. Ces collaborations ambitionnent de renforcer les actions communes en faveur des startups et des projets innovants, consolidant ainsi l'engagement de TAMWILCOM dans le développement de l'écosystème entrepreneurial au Maroc.

TAMWILCOM et la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS) ont signé, le 10 juillet 2024 à Casablanca, un mémorandum d'entente visant à renforcer leurs synergies pour soutenir les startups et les projets innovants dans le domaine de la Health tech.

Ce partenariat, signé par M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur général de TAMWILCOM, et Pr. Youns BJIJOU, Directeur Délégué de la FM6SS, marque l'engagement commun des deux institutions en faveur de l'émergence d'un écosystème innovant, dynamique et prospère du secteur de la santé au Maroc.

A travers ce partenariat, TAMWILCOM s'engage à mobiliser son réseau de partenaires dans le cadre du Fonds Innov Invest (FII) afin de soutenir efficacement les projets innovants provenant de la Fondation ou de son écosystème. Pour sa part, la Fondation mettra à la disposition des startups de la Health tech ayant bénéficié des interventions du FII les infrastructures, l'expertise et les facilités nécessaires pour mener à bien leurs projets et maximiser ainsi leurs chances de réussite dans le développement de solutions innovantes et efficaces.

Juillet 2024

**Partenariat avec
la Fondation
Mohammed VI des
Sciences
et de la Santé
pour promouvoir
les startups de la
Health tech**

Juillet 2024

**Lancement à Tanger
de la nouvelle offre
de TAMWILCOM
destinée au
financement
des projets des
Marocains du
Monde**

Dans le cadre du renforcement de l'attractivité du Maroc en tant que destination d'investissement pour les Marocains du Monde, TAMWILCOM a organisé, le 18 juillet à Tanger, une rencontre sous le thème : « Soutenir les projets de la diaspora marocaine : nouveaux mécanismes de financement, nouvelles ambitions ». Cette rencontre a été l'occasion de présenter la nouvelle mouture du produit MDM INVEST et le nouveau produit de financement MDM TAMWIL, qui seront déployés par le secteur bancaire et qui proposent des conditions avantageuses au Marocains du Monde souhaitant investir au Maroc. Cet événement a été marqué par la participation d'acteurs majeurs dans l'accompagnement des investissements des Marocains du Monde, ayant activement contribué à la mise en place de ces nouveaux dispositifs.



Octobre 2024

**Partenariat avec
le Ministère de la
Jeunesse,
de la Culture et de
la Communication**

TAMWILCOM a participé au Morocco Gaming Expo 2024, 1^{er} Salon marocain dédié à l'industrie des jeux électroniques. En marge de cette participation, TAMWILCOM a conclu un accord de partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC) portant sur l'appui aux startups opérant dans le domaine du « Gaming ». Ce partenariat s'inscrit dans la démarche de soutien de TAMWILCOM à la nouvelle stratégie lancée par le MJCC et visant à dynamiser ce secteur à fort potentiel. Les efforts mutuels de TAMWILCOM et de son partenaire ministériel ouvriront de nouvelles perspectives aux jeunes marocains pour construire un écosystème intégré de l'industrie des jeux électroniques.

A l'occasion de la tenue à Rabat de la 2^{ème} édition des Assises des Industries Culturelles et Créatives, les 02 et 03 octobre 2024, TAMWILCOM et la Société Financière Internationale (IFI) ont scellé un accord de partenariat visant à soutenir le secteur de la culture et de la création. Cet accord prévoit de renforcer la compréhension des besoins de ce secteur à fort potentiel afin d'apporter les réponses adaptées en termes d'instruments de financement.

Octobre 2024

**TAMWILCOM
s'engage en faveur
des industries
culturelles et
créatives**

Octobre 2024

**DIGITAL
MOROCCO 2030 :
lancement de
l'offre
«Startup Venture
Building»**

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie nationale «Digital Morocco 2030», Mme Ghita MEZZOUR, Ministre Déléguée chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration (MTNRA), M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de TAMWILCOM, et de M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), ont officialisé la signature d'une convention annonçant le lancement de l'offre «Startup Venture Building» et ce, le 9 octobre 2024 à Rabat.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a ensuite été lancé pour sélectionner des opérateurs d'accompagnement qualifiés, notamment des incubateurs et des accélérateurs. Ces structures, qui bénéficieront de subventions du MTNRA, devront élaborer des programmes adaptés au marché marocain afin de soutenir et encadrer les startups. Les opérateurs retenus auront pour mission de sélectionner les startups selon des critères prédéfinis, pour les accompagner dans leur développement. Ils seront également chargés de gérer et de distribuer les subventions destinées aux startups, telles que la bourse de vie, bourse d'incubation, et prêts d'honneur. Il convient de souligner que cet AMI s'est adressé aussi bien aux opérateurs nationaux qu'internationaux, possédant une solide expertise dans l'accompagnement et le développement des startups.



Octobre 2024

Financement

**Le marché vert des PME :
TAMWILCOM se dote
d'une feuille de route
pour le verdissement
de ses interventions**

A l'occasion de la tenue de son dernier Conseil d'administration en septembre 2024, TAMWILCOM a approuvé une feuille de route pour le verdissement de ses interventions en faveur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et ce, à l'initiative du Ministère de l'Economie et des Finances. S'étalant sur la période 2024-2030, cette nouvelle feuille de route sera mise en œuvre par étapes progressives, permettant au secteur financier de répondre aux nouvelles exigences du marché vert.

TAMWILCOM poursuit sa stratégie de régionalisation avec l'ouverture d'un nouveau Centre d'Affaires à Errachidia, le 18 décembre 2024, portant à dix (10) le nombre total de ses centres régionaux à travers tout le Royaume.

La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence des principaux partenaires du secteur financier, a été présidée par le Directeur Général de TAMWILCOM, M. Hicham ZANATI SERGHINI. Elle a connu en outre la participation de plusieurs partenaires régionaux clés, dont notamment les représentants de la Wilaya, du Conseil de la Région, du Centre Régional d'Investissement (CRI) et de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), marquant la volonté de l'institution de renforcer la proximité avec l'ensemble des acteurs financiers et institutionnels de la Région Drâa-Tafilalet.

Décembre 2024

**Ouverture du 10^{ème}
Centre d'Affaires
de TAMWILCOM à
Errachidia**







3
PARTIE 3

ACTIVITÉ DE TAMWILCOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

ACTIVITÉ DE TAMWILCOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

L'activité de **TAMWILCOM** porte sur l'octroi de concours de garantie et de financements qui couvrent les différents besoins des entreprises exprimés tout au long de leur cycle de vie ainsi que ceux des startups innovantes. L'intervention de TAMWILCOM cible également les particuliers à travers notamment la facilitation de l'accession à la propriété de logement.

Au cours de l'exercice 2024, l'intervention de **TAMWILCOM** a permis de mobiliser un volume de crédits de **47,5** milliards de DH pour un engagement de **27,7** milliards de DH et ce, au titre de plus de **82.210** opérations, en faveur aussi bien des entreprises que des particuliers.

Ces niveaux d'engagements sont destinés à évoluer pour atteindre à **33,6** milliards de DH en **2025** et **35** milliards de DH en **2026**, réaffirmant ainsi le rôle central de **TAMWILCOM** en tant qu'acteur majeur du financement au Maroc.

1. ACTIVITÉ EN FAVEUR DES ENTREPRISES

L'activité de **TAMWILCOM** est essentiellement orientée vers le soutien du financement de l'entreprise, avec **92%** du volume des interventions.

Ainsi, au cours de l'exercice 2024, l'intervention de TAMWILCOM a permis de mobiliser un volume de crédit de **43,5** milliards de DH au titre de plus de **66.220** opérations en faveur des entreprises, avec un volume d'engagements consentis de près de **25,5** milliards de DH.

S'agissant de l'activité de garantie en faveur des entreprises, **89%** des entreprises bénéficiaires sont des **TPE**, pour **18%** du volume d'engagement. Les PME représentent **11%** des entreprises bénéficiaires, pour **79%** du volume d'engagement. Quant aux interventions en faveur des établissements et entreprises publics, elles constituent **3%** du volume total des engagements.

1.1. Garantie générique au profit des entreprises privées

Au cours de l'exercice **2024**, le volume de crédits mobilisé au titre de l'activité de garantie générique au profit des entreprises privées s'est élevé à **41,3** milliards de DH pour un volume d'engagements consentis de **23,4** milliards de DH, soit une progression de **8%** par rapport à l'exercice précédent.

L'offre actuelle de l'activité de garantie des crédits en faveur des **TPME** est composée des produits génériques Damane Istitmar, Damane Atassyir, Damane Tasdir et Damane Express avec des quotités de garantie allant de **50%** jusqu'à **80%** du montant des crédits accordés par les partenaires financiers. Les réalisations de l'exercice **2024** au titre de ces produits sont détaillées comme suit :

Damane Istitmar :

Ce produit est dédié à la garantie des crédits amortissables destinés notamment à financer les besoins d'investissement des entreprises cibles. L'activité de ce produit a permis de mobiliser des crédits d'une enveloppe de **4,9** milliards de DH en faveur de **833** opérations pour des engagements SNGFE de **2,5** milliards de DH, enregistrant une légère baisse de **2%** en termes de volume d'engagement.



Damane Atassyir :

Ce produit est destiné à la garantie des lignes de fonctionnement dédiées au financement des besoins d'exploitation des **PME** marocaines. Il a couvert plus de **5.140** opérations pour un volume de crédits d'exploitation de **30,9** milliards de DH, correspondant à un engagement de garantie de **17** milliards de DH, soit une progression annuelle de **13%** en volume.

Damane Tasdir :

Lancé au cours de l'année 2024, ce produit est destiné à la garantie des cautionnements des marchés à l'export accordés aux entreprises marocaines soumissionnaires ou titulaires de marché à l'étranger. Les engagements au titre de ce produit ont atteint un montant de **4,1** millions de DH, une mobilisation d'un volume de crédits de **5,8** millions de DH.

Damane Express :

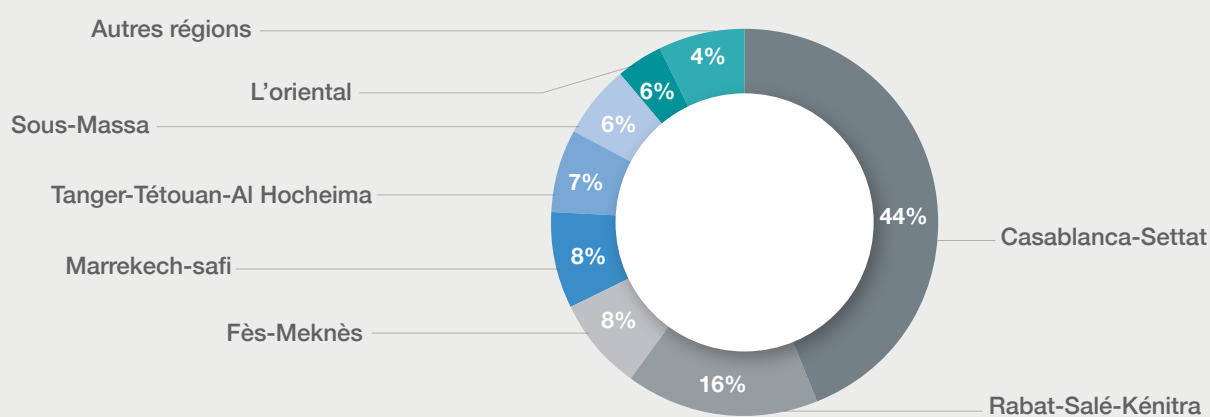
Ce produit est dédié à la garantie des crédits d'investissement et d'exploitation ne dépassant pas **1** million de DH, en faveur notamment des TPE et des microentreprises. L'activité au titre de ce mécanisme a bénéficié à **49.080** opérations, totalisant un volume d'engagements de **3,9** milliards de DH ayant couvert des crédits de **5,4** milliards de DH, soit une légère baisse de **4%** par rapport à **2023**. Les garanties en faveur des microentreprises représentent **44%** en nombre et **21%** en volume.

Montant en MDH

Produits	Engagements 2023	Engagements 2024	Evolution
Damane Istimar	2.556	2.518	-2%
Damane Atassyir	15.081	16.980	13%
Damane Tasdir	0	4	-
Damane Express	4.007	3.860	-4%
Total	21.644	23.362	8%

25

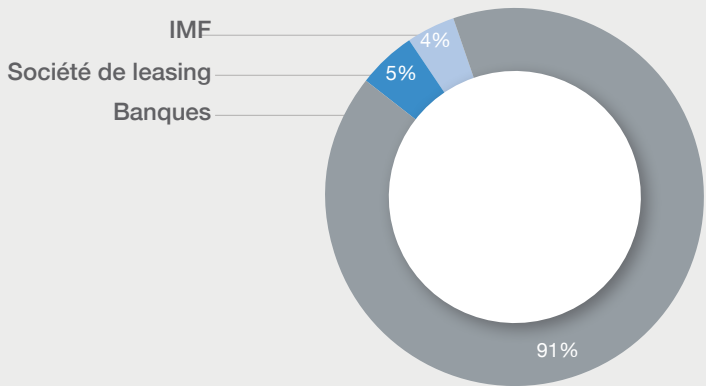
◆ Répartition par région



Pour l'exercice 2024, la région de Casablanca-Settat vient en tête avec **44%** des engagements accordés, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (**16%**), Fès-Meknès et Marrakech-Safi (**8%** chacune).

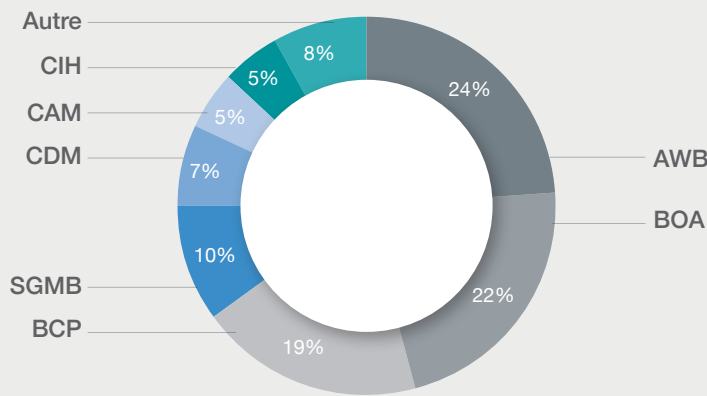


◆ Répartition par type de prescripteur



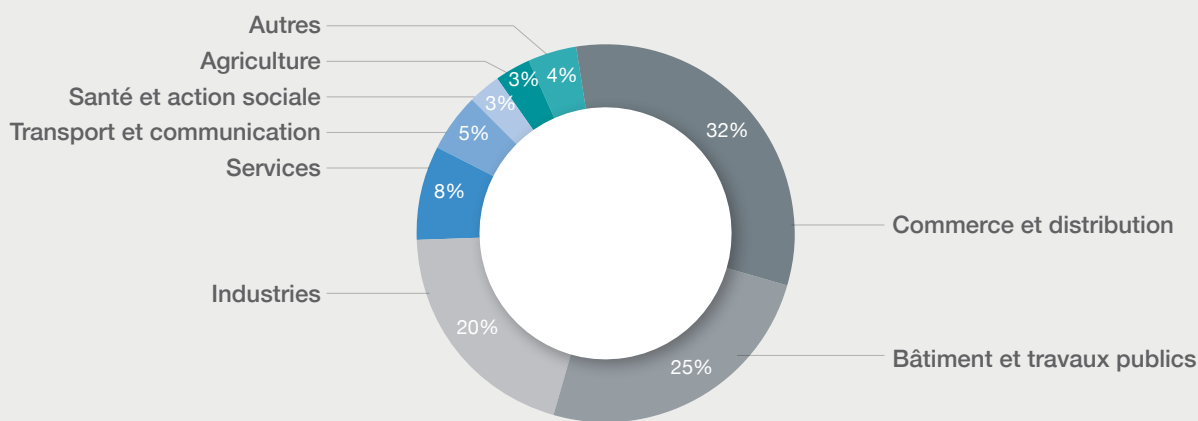
Les banques demeurent le principal prescripteur des produits génériques de garantie de la SNGFE avec **91%** des engagements, suivies des sociétés de leasing (**5%**) puis des Institutions de Microfinance (**4%**).

◆ Répartition par banques



Trois banques ont bénéficié de **65%** des engagements de garantie accordés par la SNGFE au titre de l'exercice 2024, à savoir, Attijariwafa Bank avec **24%** des engagements octroyés, suivie de Bank Of Africa avec **22%** des engagements et du Groupe Banque Populaire avec **19%** des garanties accordées.

◆ Répartition par secteur d'activité



Les produits génériques de garantie ont principalement bénéficié aux entreprises opérant dans les secteurs du commerce et distribution (**32%**), du BTP (**25%**) et de l'industrie (**20%**).



1.2. Garantie spécifique : Programme « INTELAKA »

Lancé en février 2020 sur Hautes Orientations Royales, le Programme Intégré d'Accompagnement et de Financement de l'Entreprise « **INTELAKA** » est destiné à faciliter l'accès au financement des TPE, des jeunes porteurs de projets, du monde rural et des entreprises exportatrices.

Le programme « **INTELAKA** » comporte une offre de garantie déclinée en deux produits à savoir :

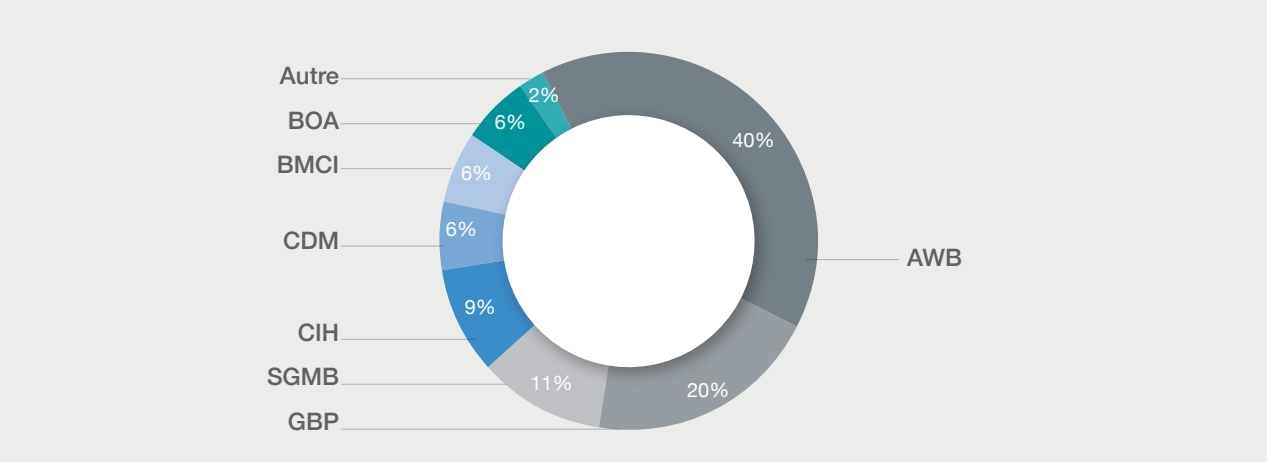
 Damane Intelak	Destiné à la garantie des crédits d'investissement et d'exploitation de 1,2 million de DH maximum accordés aux entreprises éligibles implantées en milieu urbain avec un taux d'intérêt de 2% .
 Intelak Al Moustatmir Al Qarawi	Destiné à la garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme plafonnés à 1,2 million de DH en faveur des projets réalisés en milieu rural avec un taux d'intérêt de 1,75% .

Le nombre de crédits accordés en 2024 dans le cadre des produits de garantie du programme «**INTELAKA**» a atteint **1.431** pour un volume de crédits octroyés de **700** millions de DH, répartis comme suit :

Montant en MDH			
Produit	Nombre de crédits	Montant des crédits	Engagements
DAMANE INTELAK	1.423	697,3	564,2
INTELAK AI MOUSTATMIR AL QARAWI	8	2,8	2,2
Total	1.431	700,1	566,4

Par rapport à l'exercice précédent, l'activité du programme « **INTELAKA** » a connu un ralentissement qui s'est traduit par une baisse de **46%** en nombre et de **33%** en volume de financements garantis.

◆ Répartition par banque

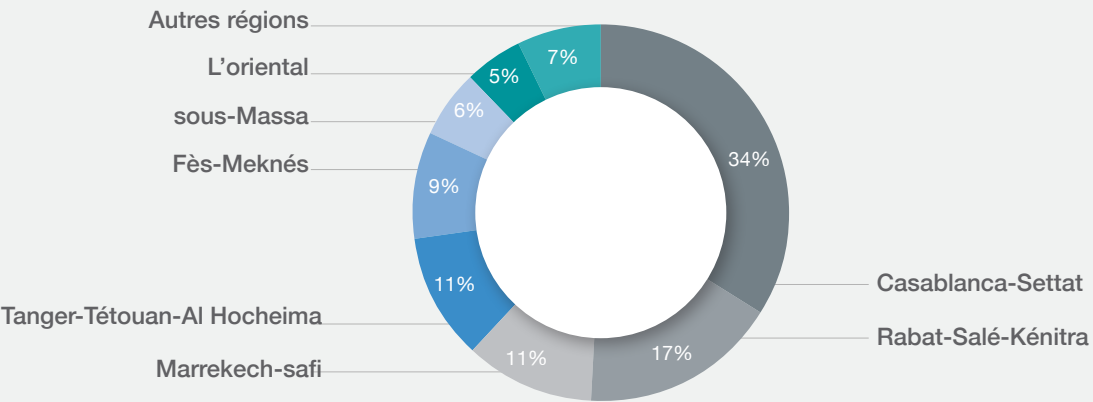


Le premier prescripteur du programme « **INTELAKA** » est Attijariwafa Bank avec **40%** du volume des crédits garantis, suivie du Groupe Banque Populaire (**20%**) puis de la Société Générale Marocaine des Banques (**11%**).



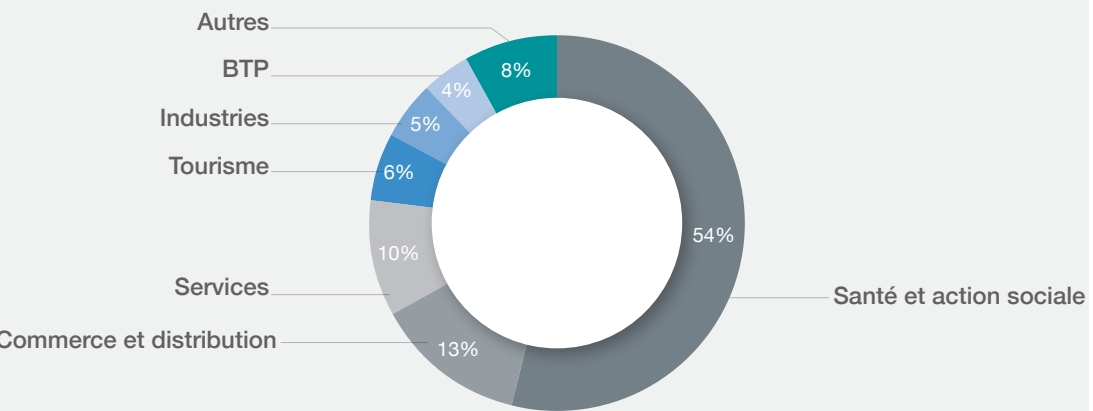


◆ Répartition par région



Toutes les régions du Royaume ont bénéficié du programme « **INTELAKA** ». La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de **34%** du volume des engagements, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (**17%**), Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (**11%** chacune).

◆ Répartition par secteur d'activité



Les principaux secteurs bénéficiaires du programme « **INTELAKA** » relèvent principalement de la santé et action sociale (**54%**), suivi du secteur du commerce & distribution (**13%**), puis du secteur des services (**10%**).

1.3. Financement-cofinancement

L'activité de **financement-cofinancement** (crédit par décaissement) a pour objet d'appuyer les programmes d'investissement en faveur des projets relevant des secteurs jugés prioritaires par l'Etat. C'est dans ce sens que le Fonds **TAMWIL** a été mis en place afin de promouvoir notamment les entreprises opérant dans l'économie verte, l'entrepreneuriat féminin et les investissements des Marocains Résidents à l'étranger (MRE).

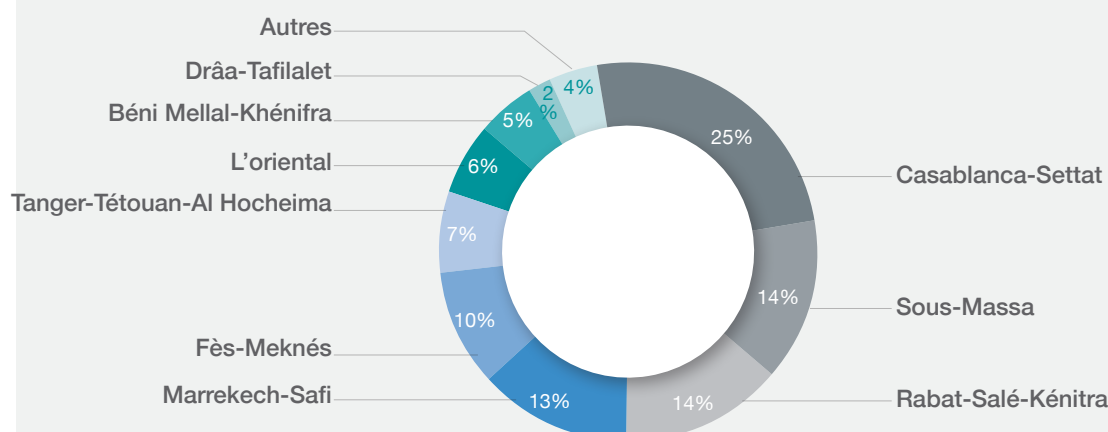
Le Fonds **TAMWIL** vise à accompagner également les projets d'entrepreneuriat s'inscrivant dans le cadre du programme « **INTELAKA** » à travers la ligne de financement « **START TPE** » ainsi que les projets financés par le secteur de la **microfinance**.

Durant l'exercice 2024, l'activité dudit Fonds a enregistré un volume d'engagements global de **235** millions de DH, portant sur **9.686** opérations.

La répartition par produit du Fonds TAMWIL se présente comme suit :

Produits	Financements 2024	
	En nombre	En volume (MDH)
Tamwil Microfinance	9.227	176,1
Start TPE	446	13,3
Green Invest	6	21,0
Ilayki Invest	5	15,4
MDM TAMWIL	2	9,2
Total Fonds TAMWIL	9.686	235

◆ Répartition par région



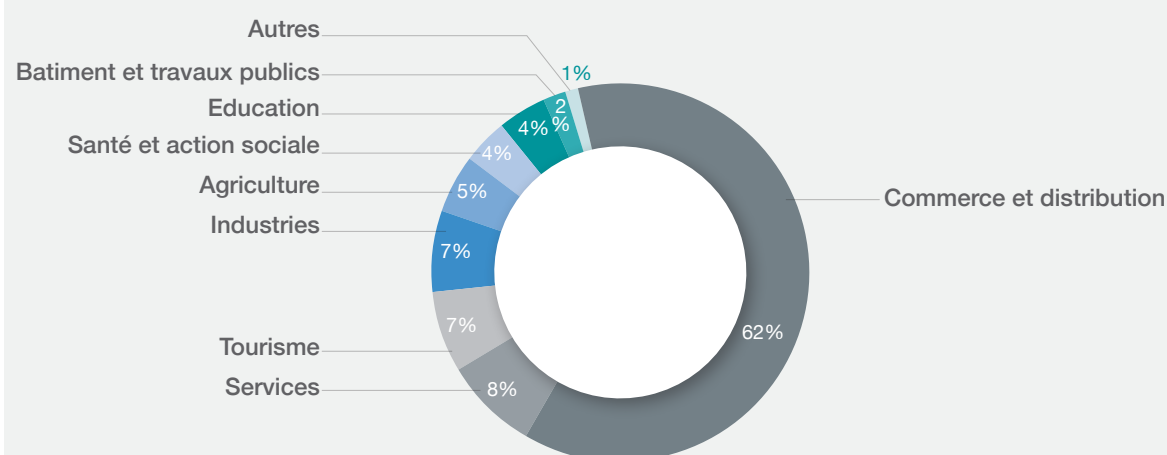
Au cours de l'exercice 2024, la région de Casablanca-Settat vient en tête avec **25%** des engagements au titre du **Fonds TAMWIL**, suivie des régions de Souss-Massa et de Rabat-Salé-Kénitra (**14%** chacune).

◆ Répartition par prescripteur :

Les premiers prescripteurs du **Fonds TAMWIL** au titre de l'exercice 2024 sont les institutions de microfinance avec **75%** du volume crédits octroyés, les banques viennent en 2ème position avec **25 %** du volume crédits.

La Fondation **ATTAWFIQ** Microfinance occupe à elle seule **50%** du volume total des crédits octroyés, suivie de **AL AMANA** Microfinance avec **25%**.

◆ Répartition par secteur d'activité



Les secteurs bénéficiaires de l'offre du Fonds TAMWIL au titre de l'exercice 2024 sont essentiellement le commerce et distribution (**62%**), le secteur des services (**8%**) et les secteurs du tourisme et de l'industrie (**7% chacun**).



Outre l'activité de cofinancement adossée au **Fonds TAMWIL**, la **SNGFE** gère également pour le compte du Fonds Mohammed VI pour l'investissement (**FM6I**) le mécanisme «**Cap Access**» destiné à relancer l'investissement auprès des entreprises privées en renforçant leur structure financière ainsi que le mécanisme «**Cap Hospitality**» destiné à encourager la rénovation des établissements d'hébergement touristique classés.

Au titre de l'exercice 2024, le montant total des crédits accordés dans le cadre de ces mécanismes s'est élevé à **366,2** millions de DH, correspondant à **25** opérations :

- **19** dossiers ont été accordés au titre du mécanisme «**Cap Access**» pour des crédits totalisant **236,4** millions de DH.
- **6** dossiers ont été accordés dans le cadre du mécanisme «**Cap Hospitality**» avec un total crédits de **129,9** millions de DH.

La **SNGFE** gère également, pour le compte de l'Etat, le Fonds «**MDM Invest**» destiné à appuyer les investissements promus par les Marocains Résidant à l'Etranger (**MRE**). L'activité de ce Fonds a enregistré au titre de l'exercice 2024 un volume de primes de **10,8** millions de DH ayant permis la réalisation d'investissements totalisant **125,8** millions de DH.

1.4. Activité de capital investissement et de financement de l'innovation

En tant qu'acteur de la place, TAMWILCOM a pour ambition de soutenir les PME et les startups dans leurs phases les plus risquées, en entraînant à leur bénéfice des acteurs d'accompagnement ou de financement. Deux objectifs principaux sont recherchés par les interventions de l'institution, à savoir :

- La création d'un effet d'entraînement de l'investissement privé sur les segments «Small-Caps» d'amorçage jusqu'à la pré-série A ;
- Le développement d'un continuum de financement en faveur des startups durant les phases initiales de leur croissance.

Grâce à une expertise de plus de 15 ans dans le capital-investissement, TAMWILCOM a développé une fine connaissance de cette classe d'actifs, notamment sur les segments du capital risque et du capital développement/transmission. Les interventions à ce niveau s'inscrivent dans le cadre de l'activité « Fonds de Fonds » qui intègre toute la chaîne de valeurs y compris la sélection des sociétés de gestion, la structuration de véhicules d'investissement et l'accompagnement opérationnel des équipes de gestion.

Pour le déploiement de ses activités de capital investissement et de financement de l'innovation, TAMWILCOM a développé des partenariats avec les acteurs de l'écosystème à travers les trois types d'intervention suivants :

1.4.1 La garantie des prises de participation « Damane Capital Risque »

A travers ce mécanisme de garantie, TAMWILCOM vise à stimuler l'investissement des fonds de capital-risque de «Small-Caps» en faveur des startups durant leurs phases les plus risquées. Par le partage du risque avec les investisseurs privés, «**Damane Capital Risque**» constitue l'une des mesures incitatives phares en faveur des investisseurs pour encourager la structuration de véhicules de capital-risque et le renforcement des interventions de ces véhicules.

Au titre de ce mécanisme, six (**06**) opérations ont été agréées en 2024 avec un engagement de **16,1** millions de DH, représentant des investissements de l'ordre de **37** millions de DH.



1.4.2 Le Fonds Innov Invest

L'activité de financement du haut de bilan, portée par le Fonds **Innov Invest** géré pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances, agit selon le modèle « Fonds de Fonds ». Dans ce cadre, **TAMWILCOM** procède soit en initiant des Fonds Publics-Privés, confiés à des sociétés de gestion privées, soit en intégrant le tour de table de véhicules initiés par des tiers.

Le **FII** a consacré **242,5** millions de DH pour structurer **03** fonds d'amorçage et de capital risque (**Emerging Tech Ventures Fund I**, **Azur Innovation Fund** et **Maroc Numeric Fund II**) avec une taille globale de près de **700** millions de DH et ce, grâce à la mobilisation d'autres investisseurs locaux et étrangers.

L'exercice 2024 a été marqué par la réalisation de **07** opérations d'investissement pour des tickets totalisant près de **42** millions de DH, dont **05** nouveaux investissements réalisés dans des startups à très fort potentiel opérant dans des secteurs d'activité variés.

Les trois véhicules précités comptent un portefeuille de participations de **33** startups innovantes pour des tickets d'investissements de **347** millions de DH.

1.4.3 Le soutien financier des startups innovantes et de leur écosystème

En s'appuyant sur les résultats de la revue à mi-parcours du **FII** ainsi que sur les discussions avec les différents acteurs de **l'écosystème**, la stratégie 2023-2026 de la **SNGFE** ambitionne de contribuer à maintenir la dynamique enregistrée depuis le lancement du **FII** en continuant à cibler les maillons les plus risqués de **l'écosystème**. Cette stratégie se caractérise par une meilleure couverture des besoins des stades initiaux de développement des startups (du segment de l'Idéation jusqu'au segment VC pré-série A). Elle comprend un dispositif de financement et d'investissement, en plus de l'assistance technique aux acteurs partenaires.

L'année 2024 a été marquée par la signature de conventions de partenariat avec les **12** structures d'accompagnement sélectionnées dans le cadre de la 3ème édition du **FII**.

Ces structures partenaires ont lancé **17** appels à projets visant à soutenir et à accompagner plus d'une **centaine** de projets et startups à différents stades de leur cycle de vie, notamment les phases d'idéation, d'incubation et de pré-accélération.

En plus de l'accompagnement, les startups sélectionnées bénéficieront d'un financement qui leur permet de concrétiser leurs projets et de franchir les étapes clés de leur croissance. Cette synergie entre accompagnement et financement vise à maximiser les chances de succès des startups et à renforcer leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale.

Ce dispositif a démarré avec l'accompagnement de neuf (**09**) projets ayant bénéficié des financements Tech Start et Tech Boost, pour un volume totalisant près de **3** millions de DH.

1.4.4 L'assistance technique aux activités des Fonds de capital-risque structurés dans le cadre du FII

Au titre de l'assistance technique destinée à soutenir les activités d'investissement des deux Fonds Publics Privés précités, la **SNGFE** a mobilisé près de **2** millions de DH pour assurer une **trentaine** d'opérations couvrant un large éventail de besoins des startups du portefeuille. Ces interventions ont non seulement porté sur des problématiques techniques directement liées à l'amélioration des technologies développées par ces startups, mais elles ont également touché des enjeux transverses essentiels à leur croissance, tels que la formation des équipes ou leur stratégie de marché.

1.5. Activité de garantie en faveur des Etablissements et Entreprises Publics (EEP)

L'activité en faveur des Etablissements et Entreprises Publics (**EEP**) et autres organismes cibles porte sur la garantie, après accord de l'Etat, d'instruments de financement mobilisés auprès de bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

Durant l'exercice 2024, le programme de la **SNGFE** dédié aux **EEP** et autres organismes cibles a permis de garantir quatre (**04**) crédits pour un montant global de **872** millions de DH, contre **9,96** milliards de DH en 2023.



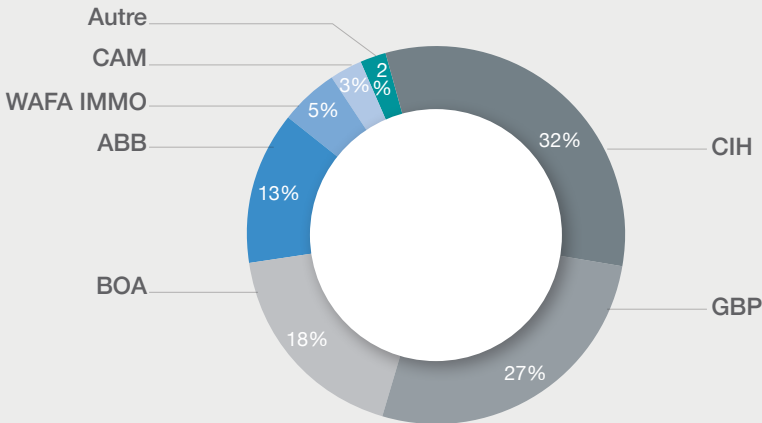
2. ACTIVITÉ EN FAVEUR DES PARTICULIERS

L'activité en faveur des **particuliers** est l'une des activités de la **SNGFE** à fort impact social. Elle concerne essentiellement la garantie pour faciliter l'accès à la propriété de logement pour les ménages à revenu modeste ou non régulier. La **SNGFE** propose aussi un instrument de garantie en faveur des banques accordant aux étudiants marocains de certaines filières des crédits pour le financement de leurs études supérieures auprès des Instituts et Ecoles privés marocains (Enseignement Plus).

La **SNGFE**, dans le cadre de sa gestion pour compte de tiers, gère également la bonification des taux d'intérêt des crédits au logement pour les membres de la Fondation Mohammedia des Magistrats et des Fonctionnaires de la Justice.

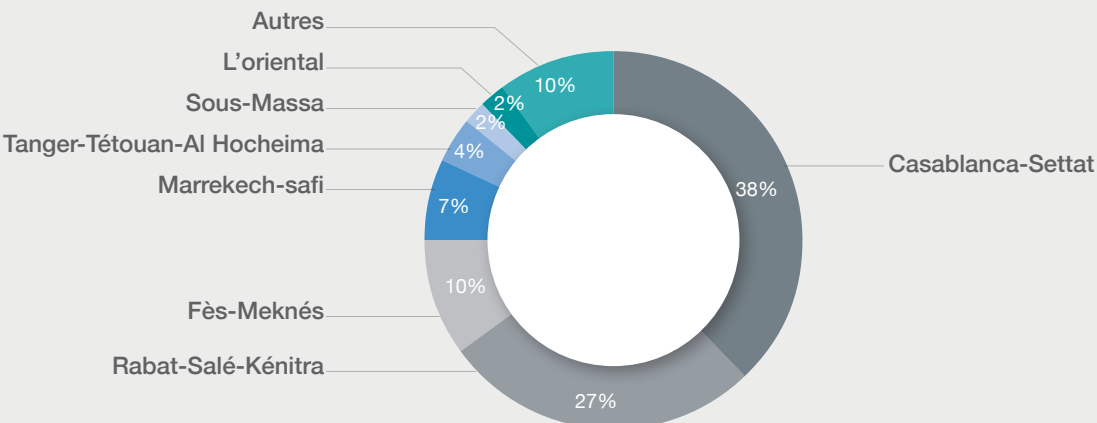
Au cours de l'exercice 2024, l'activité de garantie en faveur des particuliers a concerné **15.534** bénéficiaires. Les crédits mobilisés durant cette période ont atteint un volume de plus de **3,2** milliards de DH, correspondant à des engagements totalisant près de **1,8** milliards de DH.

◆ Répartition par banque



La répartition des engagements en faveur des particuliers par établissement de crédit montre que l'activité est concentrée au niveau de quatre banques qui ont contribué dans l'ensemble à hauteur de **90%**. Il s'agit du CIH BANK (**32%**), Groupe BP (**27%**), Bank Of Africa (**18%**) et Al Barid Bank (**13%**).

◆ Répartition par région

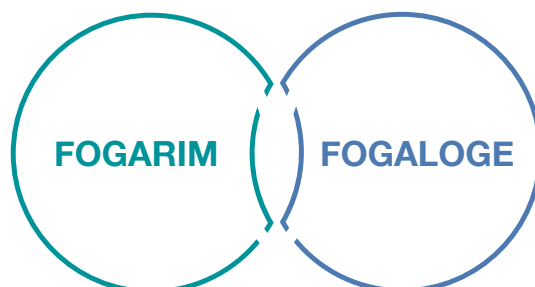


Globalement, toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention de la SNGFE en faveur des particuliers. La région de Casablanca-Settat arrive en première position avec **38%** suivie de Rabat-Salé-Kenitra avec **27%** (les deux concentrant à elles seules 65% des engagements), suivies par Fès-Meknès (**10%**) et Marrakech-Safi (**7%**).



2.1. Garantie des crédits à l'habitat

Le dispositif « **Damane Assakane** » offre deux mécanismes de garantie des crédits à l'habitat, à savoir :



En 2024, le nombre de ménages bénéficiaires au titre de ces deux produits s'est établi à **15.384**. Cette population a mobilisé une enveloppe globale de crédits de **3,2** milliards de DH, correspondant à des garanties de **1,8** milliards de DH, soit une baisse de **7%** par rapport à l'exercice 2023.

Concernant les garanties accordées au titre des mécanismes **FOGARIM**, elles se sont élevées au cours de l'exercice 2024 à **937,5** millions de DH en enregistrant une baisse de **15%** par rapport à 2023. Le montant de crédits mobilisés au titre de ce mécanisme a atteint **1,3** milliards de DH en faveur de **9.825** ménages bénéficiaires.

Le mécanisme **FOGALOGÉ**, quant à lui, a bénéficié à **5.559** ménages durant l'exercice 2024, soit une progression de **3%** par rapport à 2023. Le volume des crédits mobilisés au niveau de ce produit a atteint **1,9** milliard de DH pour un engagement global de **0,9** milliard de DH.

Pour sa part, le Fonds **ADL SAKANE**, géré par la **SNGFE** pour le compte de la Fondation Mohammeda des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice, a bénéficié à **624** adhérents de cette fondation, enregistrant une augmentation annuelle de **1%**. Le volume des crédits admis à la bonification a enregistré quant à lui une baisse de **0,4%** pour s'établir à **180,4** millions de DH.

33

2.2. Garantie des prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur

En 2024, le dispositif « **Enseignement Plus** », dédié à la garantie des crédits bancaires finançant les études supérieures relevant de certaines filières, a couvert de sa garantie un volume de crédits mobilisés de **24** millions de DH en faveur de **150** étudiants de l'enseignement supérieur privé, correspondant à un engagement de **14,4** millions de DH, soit une baisse de **25%** par rapport aux engagements de 2023.

3. ACTIVITE DE LA FENETRE PARTICIPATIVE «DAAMA TAMWIL»

Au titre de l'année 2024, l'activité de la fenêtre participative « **DAAMA TAMWIL** » a enregistré une croissance de **15%**, avec un volume global d'engagements accordés de **393** millions de DH, contre **340** millions de DH l'année précédente. Cette performance s'explique par l'intérêt croissant accordé par les banques et fenêtres participatives au recours à la garantie.

3.1. Activité en faveur des entreprises

L'activité de garantie en faveur des **entreprises** représente **94%** du volume réalisé par la fenêtre participative de **TAMWILCOM** au cours de l'exercice considéré.

Les engagements pris sur le Fonds **DAMANE MOUKAWALA** sont de l'ordre de **372** millions de DH, ayant permis de couvrir plus de **681** millions de DH de financements bancaires participatifs, toutes finalités confondues, correspondant à **319** dossiers.



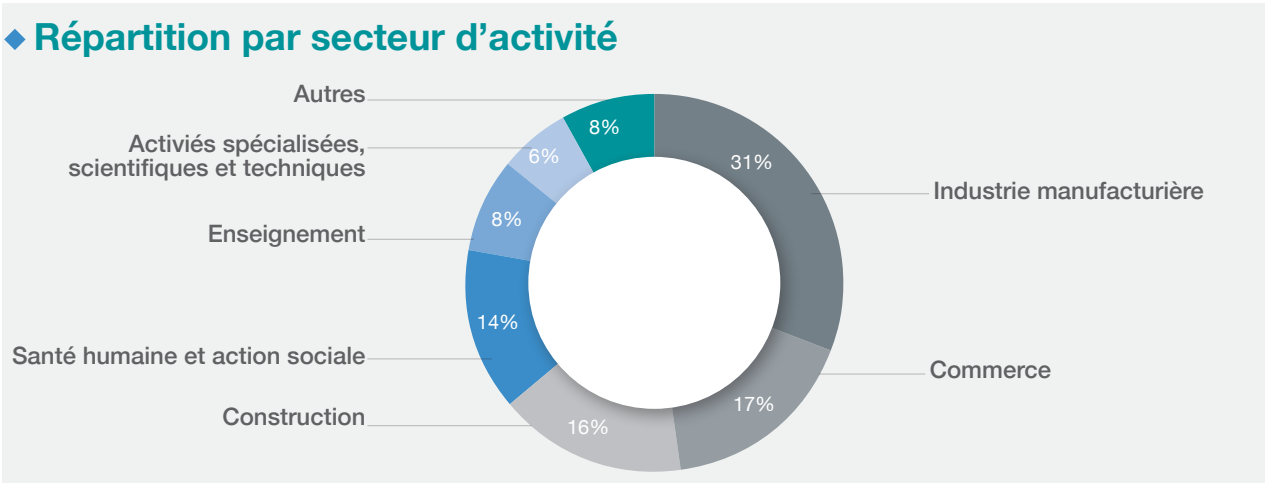


88% des engagements précités ont concerné les PME servies à travers le produit **DAMANE DAYN**, soit **329** millions de DH. Le reste, soit **43** millions de DH, a concerné le produit **DAMANE MOUBACHIR** destiné aux **TPE**.

Bank Al Yousr vient en premier avec une part de **41%** dans l'engagement annuel du Fonds Damane Moukawala, suivie par Al Akhdar Bank avec **28%**, et Umnia Bank pour **17%**.

En termes de répartition régionale, **37%** des engagements accordés par le Fonds **DAMANE MOUKAWALA** sont concentrés au niveau de la région de Casablanca-Settat, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (**16%**) et Souss Massa (**12%**).

S'agissant des types de contrats de financement, la Mourabaha Equipement demeure la plus utilisée pour satisfaire les besoins de financement des entreprises (**32%**), suivi par la Mourabaha Matières Premières (**32%**), qui se présente comme une déclinaison du premier produit orientée vers la couverture du cycle d'exploitation. Le contrat Mourabaha Immobilière vient en 3ème position avec 19% des engagements accordés, suivi du Salam (**16%**).



En ce qui concerne la répartition sectorielle des engagements, les secteurs de l'industrie manufacturière, le commerce, la construction et la santé concentrent environ 80% des engagements réalisés avec respectivement **31%**, **17%**, **16%** et **14%**.

3.2. Activité en faveur des particuliers

DAMANE ISKANE

L'activité en 2024 de la garantie des financements de l'accession des particuliers à la propriété, portée par le Fonds **Damane Iskane**, a enregistré un léger fléchissement en reculant de **3,3%** pour s'établir à **21,2** millions de DH. Ce mécanisme a ainsi bénéficié à **139** ménages. Ces engagements restent liés exclusivement au produit FOGALOGUE ISKANE, en l'absence d'orientation des banques et fenêtres participatives vers le financement de la cible du produit FOGARIM ISKANE.

ADL ISKANE

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammedia des Magistrats et Fonctionnaires de la justice, **152** adhérents ont pu financer leurs projets immobiliers avec l'intervention du Fonds **ADL ISKANE**, leur permettant l'obtention de ristournes sur les marges bénéficiaires facturées par les banques et fenêtres participatives. Ainsi, Le montant des financements admissibles à la bonification du fonds s'est établi à **54** millions de DH, sur un volume global de financements accordés de **68** millions de DH.

4
PARTIE 4

ENCOURS DES ENGAGEMENTS

ENCOURS DES ENGAGEMENTS

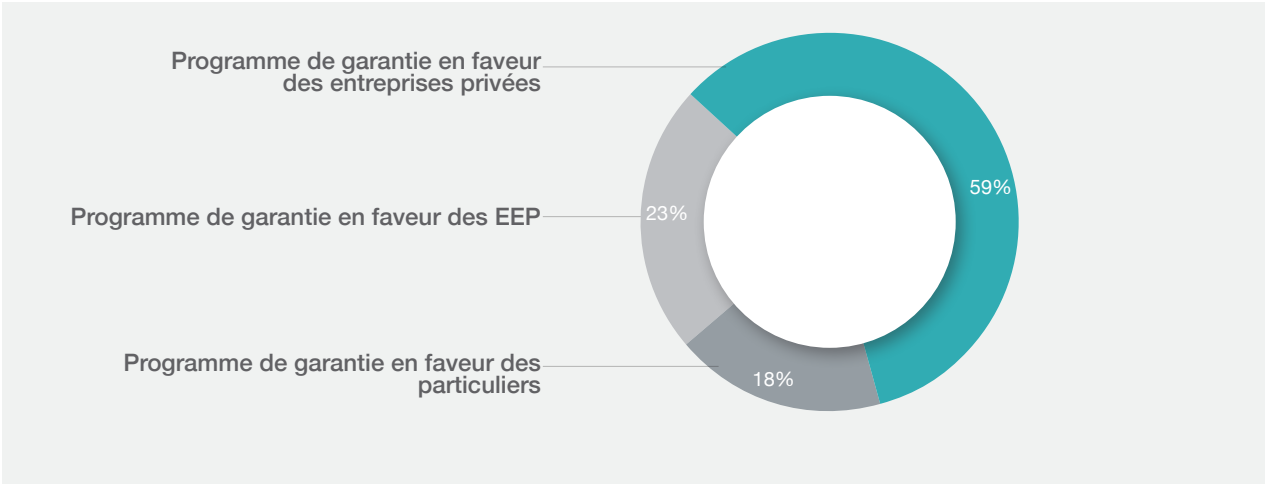
L'encours global des engagements portés et gérés par la SNGFE s'élève, au terme de l'exercice 2024, à 125,4 milliards de DH. Cet encours, qui a connu un recul de 8,5% par rapport à fin 2023, est ventilé par activité comme suit :

Activité pour compte propre de 112,3 milliards de DH contre 123,2 milliards de DH en 2023 • Programme de garantie en faveur des entreprises privées : 66,4 milliards de DH contre 77,5 milliards de DH en 2023. • Programme de garantie en faveur des particuliers : 19,9 milliards de DH contre 19,8 milliards de DH en 2023. • Programme de garantie en faveur des établissements et entreprises publics : 26 milliards de DH contre 25,9 milliards de DH en 2023.	Activité pour compte de tiers de 13,1 milliards de DH • Activité de garantie : 8,3 milliards de DH contre 9,4 milliards de DH en 2023. • Activité de cofinancement : 3,4 milliards de DH contre 3,3 milliards de DH en 2023. • Activité de financement de l'innovation et Capital Investissement : 0,6 milliards de DH, soit au même niveau qu'en 2023. • Activité de la finance participative : 0,8 milliards de DH contre 0,6 milliards de DH en 2023.
--	---

36

1- ACTIVITÉ POUR COMPTE PROPRE

L'activité pour **compte propre** concentre près de **90%** des engagements de l'institution et enregistre un encours de **112,3** milliards de DH, soit une baisse de **8,8%** par rapport à fin 2023. Sa répartition par programme se présente comme suit :



Le programme de garantie en faveur des entreprises privées concentre **59%** des engagements de l'activité pour compte propre, avec **66,4** milliards de DH, suivi du programme en faveur des établissements et entreprises publics avec **26** milliards de DH et le programme de garantie en faveur des particuliers avec **19,9** milliards de DH.



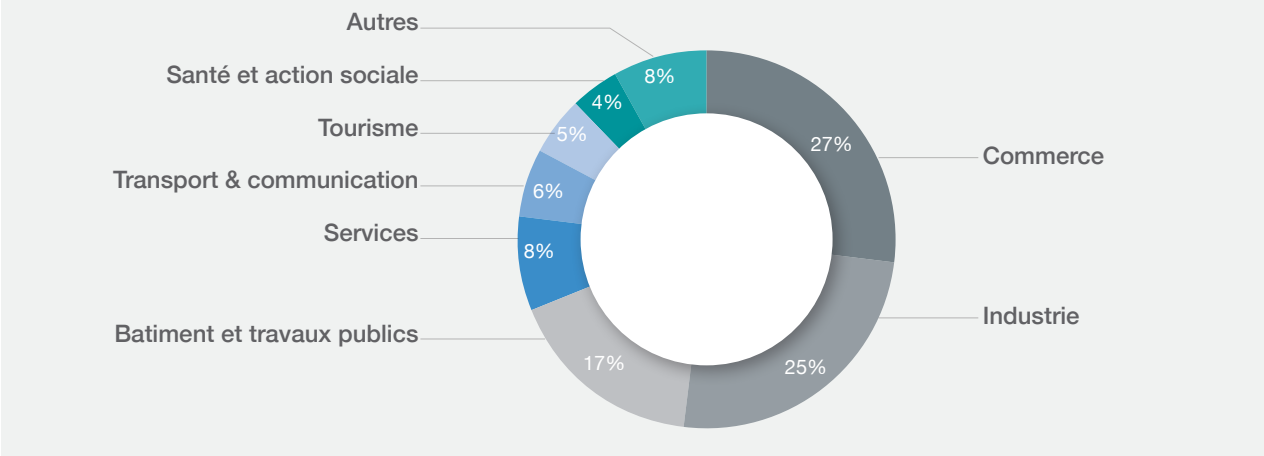
1.1.Encours du programme de garantie en faveur des entreprises privées

L'encours des engagements du programme de garantie en faveur des entreprises privées s'élève, au **31.12.2024**, à **66,4** milliards de DH, en baisse de **14%** par rapport à l'exercice précédent. La répartition par mécanismes se présente comme suit :

Montant en MDH

Mécanismes	Engagement	Part	Evol 2024/2023
Mécanismes génériques	39.293	59%	-1,4%
Mécanismes Covid-19	22.032	33%	-31.5%
Programme « INTELAKA »	5.116	8%	-5.9%
Total	66.441	100%	-14.2%

◆ Répartition par secteur d'activité



Près de **69%** des encours des engagements concernent les secteurs du commerce, de l'industrie, et du BTP.

1.2.Encours du programme de garantie en faveur des particuliers

L'encours des engagements du programme de garantie en faveur des particuliers s'élève, au **31.12.2024**, à **19,85** milliards de DH, soit au même niveau que l'exercice précédent. Il est porté essentiellement par l'activité du logement qui concentre plus de **99,6%** des encours d'engagements du programme. La répartition par mécanisme se présente comme suit :

Montant en MDH

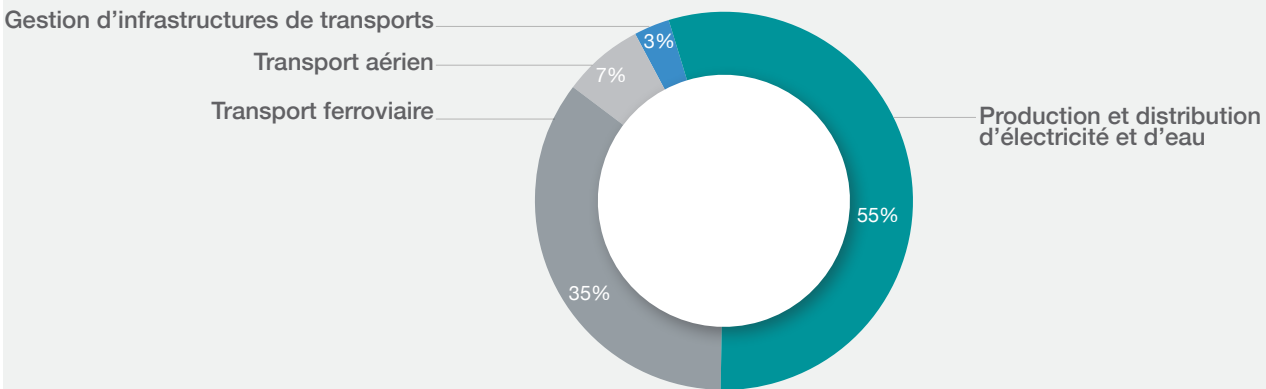
	Engagement	Evol 2024/2023
Logement	19.774	0,3%
Enseignement	77	9,9%
Total particulier	19.851	0,3%



1.3. Encours du programme de garantie en faveur des établissements et entreprises publics

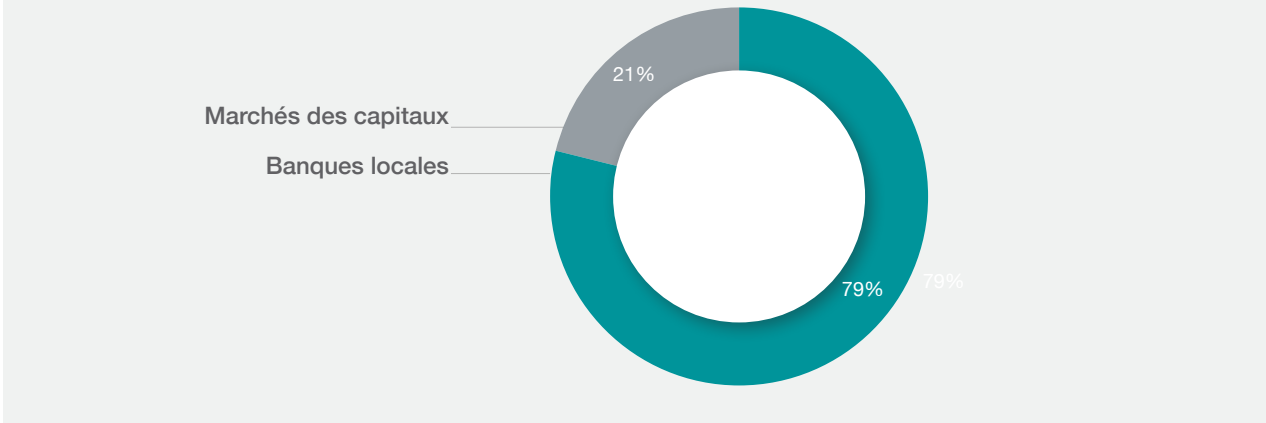
Au **31.12.2024**, le programme de garantie en faveur des établissements et des entreprises publics affiche un encours d'engagement de **26** milliards de DH.

◆ Répartition par secteur



L'activité de production et de distribution d'eau et d'électricité concentre **55%** des engagements du programme, suivie par l'activité de transport ferroviaire avec **35%** des engagements, puis de l'activité de transport aérien (**7%**) et l'activité de gestion d'infrastructures de transports (**3%**).

◆ Répartition par prescripteur



Au **31.12.2024**, **79%** de l'encours d'engagement du programme en faveur des établissements et des entreprises publics est porté par des financements avec les banques locales contre **21%** au titre des opérations portant sur des emprunts obligataires



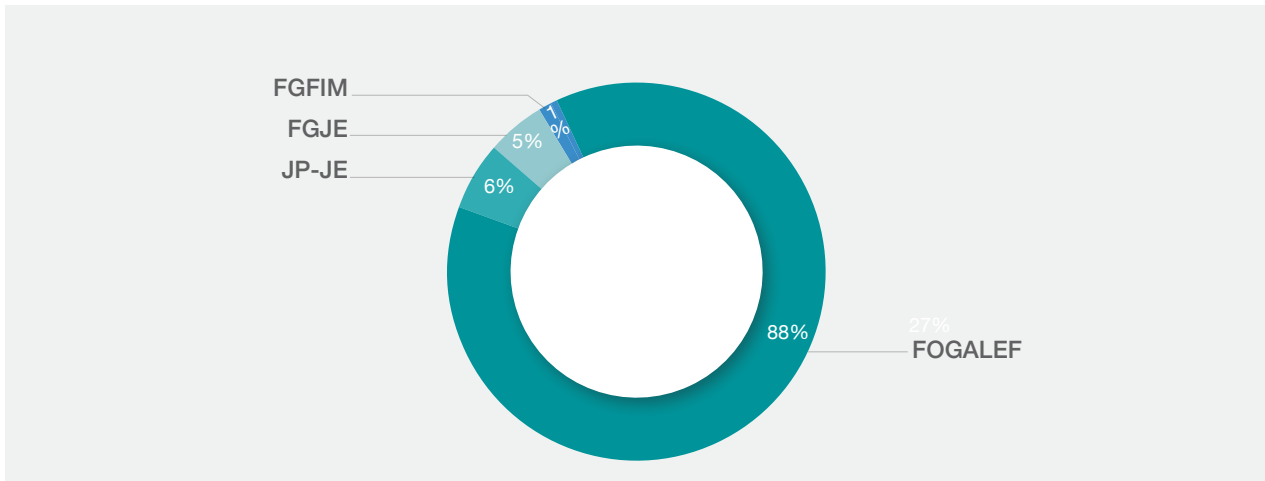
2- ACTIVITÉ POUR COMPTE DE TIERS

L'activité pour **compte de tiers** concentre plus de **10%** des engagements portés et gérés par la SNGFE avec un encours d'engagements de **13,14** milliards de DH.

2.1. Encours de l'activité de garantie conventionnelle

Etant en gestion extinctive, les engagements garantis gérés pour compte de tiers affichent un encours de **8,3** milliards de DH. Plus de **88%** de ces engagements sont portés par le **Fonds FOGALEF** dédié à la facilitation de l'accès à la propriété en faveur des adhérents de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation.

La répartition des encours par fonds gérés se présente comme suit :



2.2. Encours de l'activité de cofinancement

Les **fonds de cofinancement** en gestion sont caractérisés par des périodes de production relativement courtes, puisqu'ils sont conçus pour répondre à des problématiques souvent conjoncturelles et concernent des catégories d'entreprises bien précises.

Au **31.12.2024**, l'activité de cofinancement a atteint un total engagement de **3,4** milliards de DH, soit une hausse de **3%**. Le volume des engagements est concentré au niveau des deux principaux fonds à savoir, FSTPME (en gestion extinctive) et TAMWIL avec **49%** et **37%** respectivement.

2.3. Activité de financement de l'innovation et du capital investissement

Au **31.12.2024**, les engagements de l'activité de financement de l'innovation et capital investissement s'élèvent à **645,6** millions de DH, soit pratiquement le même niveau enregistré en 2023. La composante Capital-investissement concentre **90%** des engagements, contre **7%** pour la composante dette et près de **2%** pour la composante subvention.

La répartition par composante se détaille comme suit :

Montant en MDH	
Composante	Engagements
Composante capital-investissement	584,4
Composante dette	47,2
Composante subvention	14,0
TOTAL	645,6

2.4. Encours de l'activité de la finance participative

L'activité de la finance participative a atteint un total engagement de **816** millions de DH, soit une évolution de **36%** par rapport à l'exercice précédent. Le Fonds Damane Moukawala concentre **88%** des engagements contre **12%** pour Damane Iskane.

Montant en MDH		
Fonds	Engagement 2024	EVOL / 2023
Damane Iskane	100,7	22%
Damane Moukawala	714,8	38%
Tamwil Chamal	0,8	42%
Total	816,3	36%





5

PARTIE 5

MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

1- COMMUNICATION

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de communication particulièrement riche et diversifiée pour **TAMWILCOM**. Les actions menées ont permis non seulement de renforcer la visibilité et la notoriété de l'institution, mais également d'accompagner ses initiatives stratégiques et de consolider sa proximité avec ses différents partenaires.

Cette mobilisation s'est traduite par la présence de **TAMWILCOM** dans des événements de rayonnement international tels que le **GITEX Africa**. L'institutions s'est par ailleurs distinguée par l'organisation d'évènements d'envergure internationale, à l'image des conférences annuelles du Réseau Euro-Méditerranéen de Garantie (EMGN) et de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (**APIGA**), accueillies les 17 et 18 janvier à Rabat. Ces initiatives, combinées aux actions de proximité menées sur le terrain, témoignent de l'engagement de l'institution à conjuguer visibilité à grande échelle et ancrage territorial au service du développement du financement.

1.1 Événements clés de l'année

Une première participation stratégique au GITEX Africa

Du 29 au 31 mai 2024, TAMWILCOM a marqué sa première participation au GITEX Africa, affirmant son rôle d'acteur majeur de l'écosystème de l'innovation et des startups au Maroc.

Un espace d'exposition de 100 m², aménagé au cœur du pavillon institutionnel, a permis de mettre en valeur l'action de TAMWILCOM et de ses 15 partenaires mobilisés dans le cadre du Fonds Innov Invest (FII).

La programmation a été particulièrement riche avec : le lancement de la nouvelle édition du FII, la signature de trois convention stratégiques (ACAPS, UM6P et EPSON), la tenue de cinq panels et plusieurs démonstrations de startups financées dans le cadre du FII.

Le stand de TAMWILCOM a connu un fort engouement, soutenu par une large couverture médiatique et des partenariats médias de qualité, renforçant ainsi la visibilité et l'impact de l'institution auprès des acteurs nationaux et internationaux.



Un roadshow national au service des acteurs du financement

En 2024, TAMWILCOM a reconduit son Roadshow national, une action annuelle désormais inscrite dans l'agenda de l'institution. Cette tournée a couvert 10 régions du Royaume, avec des escales dans les villes de Agadir, Béni Mellal, Casablanca, Errachidia, Fès, Laâyoune, Marrakech, Oujda, Rabat et Tanger.

Placé sous le thème « Financement des TPME : nouvelles mesures et perspectives », le Roadshow avait pour objectif de présenter aux partenaires financiers les nouveaux dispositifs de garantie et de financement déployés par TAMWILCOM, tout en favorisant un échange direct et constructif avec les acteurs du terrain.

L'édition 2024 a mobilisé plus de 800 participants, à travers 13 sessions de travail réunissant les banques classiques, les associations de microfinance ainsi que les banques en charge du middle market et du retail. Cette mobilisation illustre la volonté de TAMWILCOM de renforcer la proximité et la collaboration avec l'ensemble du secteur financier.



Un nouvel ancrage territorial avec l'ouverture du Centre d'Affaires d'Errachidia

Autre moment fort de l'année, l'ouverture du 10^{ème} Centre d'Affaires régional de TAMWILCOM à Errachidia, le 18 décembre 2024. Cet événement illustre la volonté de l'institution de renforcer sa proximité avec les acteurs institutionnels, financiers et économiques locaux et de consolider son ancrage territorial dans la région Drâa-Tafilalet.

Inscrite dans le cadre du Roadshow national annuel de TAMWILCOM, cette ouverture a été placée sous le thème : « Accès au financement : un levier pour dynamiser l'entrepreneuriat régional ». Un dispositif de communication dédié a été mis en place pour accompagner l'évènement, assurant une couverture médiatique significative et renforçant la visibilité des actions de TAMWILCOM en faveur du développement économique territorial.



43

Un lancement marquant de la nouvelle offre dédiée aux Marocains du Monde

Dans le cadre de ses actions de communication produit, TAMWILCOM a organisé, le 18 juillet 2024 à Tanger, une rencontre consacrée au lancement de la nouvelle mouture du produit MDM INVEST ainsi que du nouveau produit MDM TAMWIL. Placée sous le thème « Soutenir les projets de la diaspora marocaine : nouveaux mécanismes de financement, nouvelles ambitions », cette initiative a permis de mettre en lumière les solutions de financement proposées aux Marocains du Monde souhaitant investir au Maroc. L'évènement a connu une forte mobilisation des partenaires institutionnels et financiers impliqués dans l'accompagnement de la diaspora, soulignant la dimension collaborative de ce projet. Un dispositif de communication spécifique a par ailleurs assuré une large couverture médiatique, renforçant la visibilité de TAMWILCOM et confirmant son rôle dans la promotion des investissements des Marocains du Monde.



Un workshop à Tétouan sur le financement de la transition verte de l'industrie

Le 24 octobre 2024, TAMWILCOM a organisé, en partenariat avec l'Association du Quartier Industriel de Tétouan (AQIT), un workshop consacré au financement de la transition verte de l'industrie. Cette rencontre, tenue au siège de la Zone Industrielle de Tétouan, a réuni les acteurs industriels locaux autour des enjeux de durabilité et des opportunités offertes par les mécanismes de financement vert.

Grâce à la participation de partenaires de référence tels que la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), les participants ont bénéficié d'un éclairage à la fois technique et financier, destiné à soutenir leur transition écologique. Cet atelier a constitué une action de communication produit ciblée, renforçant le rôle de TAMWILCOM dans la promotion de la transition verte et confirmant son engagement aux côtés des industriels dans la mise en œuvre de pratiques durables.

1.2 Activité digitale et engagement sur les réseaux sociaux

Au cours de l'année 2024, TAMWILCOM a renforcé sa présence sur ses plateformes numériques (X, LinkedIn et YouTube), avec une croissance notable de sa communauté, qui a désormais dépassé 39.000 abonnés. Cette progression s'est traduite par une augmentation significative de l'engagement, notamment grâce à la publication d'une diversité de contenus : photos, capsules vidéo, actualités événementielle, communiqués et présentations de produits.

Les réseaux sociaux ont également joué un rôle important dans la gestion des demandes d'information du public, en répondant efficacement aux questions diverses relatives au financement, à l'entrepreneuriat, à l'innovation..., assurant ainsi un suivi personnalisé.

Par ailleurs, la production de capsules vidéo s'est poursuivie avec la réalisation de dix nouvelles vidéos cette année, totalisant plus de plus de 5.000 vues. Ces initiatives ont permis de renforcer la visibilité et la notoriété de TAMWILCOM auprès d'un large public, consolidant son positionnement de référence dans le secteur financier au Maroc.

1.3 Campagnes de communication

En 2024, TAMWILCOM a déployé plusieurs campagnes de communication ciblées afin de promouvoir son offre-produit et soutenir ses initiatives stratégiques :

Une campagne en deux temps pour le produit

« Ilayki Invest »

Afin d'accompagner le lancement et l'ancrage du nouveau produit «Ilayki Invest», TAMWILCOM a orchestré une campagne de communication déclinée en deux phases complémentaires :

- Une première vague, du 25 mars au 5 avril 2024, diffusée sur 8 supports de presse écrite ainsi que sur 7 portails électroniques, permettant de positionner le produit comme une nouveauté phare.
- Une seconde vague, du 09 au 22 décembre 2024, menée exclusivement en digital, avec diffusion sur 13 portails électroniques, pour renforcer la visibilité et toucher un public plus large.

Ces deux temps forts ont permis de générer une audience globale de près de 4,7 millions de vues digitales, confirmant l'impact de cette action de communication produit.



Une campagne dédiée à l'offre « Startup Venture Building »

Du 10 au 17 octobre 2024, TAMWILCOM a lancé une campagne médiatique afin de promouvoir l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné à sélectionner des opérateurs d'accompagnement dans le cadre de la nouvelle offre « Startup Venture Building ». Diffusée sur 5 supports de presse écrite et digitale, cette campagne ciblée a permis de mobiliser des acteurs disposant d'une expertise confirmée dans le déploiement de programmes d'accélération et la gestion de fonds d'amorçage.



2. PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE

Dans le cadre de sa mission de facilitation de l'accès au financement des TPME, TAMWILCOM s'attache à renforcer ses actions de coopération à l'échelle nationale et internationale à travers la conclusion de partenariats stratégiques à fort impact, la participation à des initiatives d'envergure et l'accueil de grands événements sectoriels.

Les initiatives menées en 2024 ont permis de consolider les synergies avec des partenaires institutionnels de premier plan, de favoriser les échanges de bonnes pratiques et de contribuer à l'évolution du secteur de la garantie et du financement des TPME à l'échelle nationale, régionale et internationale.

2.1 Conventions et partenariats

TAMWILCOM a consolidé en 2024 son réseau de coopération à travers la conclusion de conventions et de partenariats stratégiques avec des acteurs nationaux et internationaux de référence. Ces accords reflètent la diversité et la richesse des initiatives portées par l'institution, couvrant des domaines allant de l'innovation et au développement de l'écosystème des startups à la transition numérique et à l'entrepreneuriat vert.

45

2.1.1. Partenariats nationaux

Convention avec la Cité de l'Innovation de Rabat

Le 9 mai 2024, TAMWILCOM et l'Université Mohammed V de Rabat ont scellé un partenariat visant à soutenir le développement des startups et projets innovants. Cet accord favorise la synergie entre l'écosystème du Fonds Innov Invest et les initiatives de la Cité de l'Innovation, consolidant l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants dans le milieu universitaire.



Projet conjoint avec le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et la Caisse de Dépôt et de Gestion

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie nationale Digital Morocco 2023, TAMWILCOM, le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et la Caisse de Dépôt et de Gestion ont officialisé le 09 octobre 2024 à Rabat le lancement de l'offre « Startup Venture Building ». Cette initiative vise à stimuler la création de startups innovantes et à accélérer le développement de l'écosystème digital national.



Partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

En marge du Morocco Gaming Expo 2024, TAMWILCOM a conclu un partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC) pour l'accompagnement des startups opérant dans le domaine du Gaming. Ce partenariat s'inscrit dans la démarche de soutien de TAMWILCOM à la nouvelle stratégie lancée par le MJCC et visant à dynamiser ce secteur à fort potentiel. Les efforts mutuels de TAMWILCOM et de son partenaire ministériel s'inscrivent dans une démarche de dynamisation de ce secteur à fort potentiel et visent à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes marocains qui souhaitent entreprendre dans l'industrie du jeu électronique.



Partenariat avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé

TAMWILCOM et la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS) ont conclu un partenariat stratégique pour accompagner le développement de la Health Tech au Maroc. L'accord prévoit la mise en place d'un environnement favorable à l'émergence de startups technologiques à fort impact, en facilitant l'accès au financement à travers le réseau de partenaires de TAMWILCOM dans le cadre du Fonds Innov Invest, ainsi qu'en mettant à disposition l'expertise et les infrastructures dont dispose la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé pour mener à bien les projets innovants et maximiser ainsi leurs chances de réussite dans le développement de solutions innovantes et efficaces.



2.1.2. Partenariats internationaux

Partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement

Le 31 janvier 2024 à Rabat, TAMWILCOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont signé un Mémoire d'entente pour la promotion de l'entrepreneuriat vert au Maroc et ce, en présence de M. Jesper KAMMERSGAARD, Ambassadeur du Danemark au Maroc.

Ce partenariat prévoit de promouvoir l'entrepreneuriat vert en facilitant l'accès au financement pour les TPME engagées dans le programme d'Accélération de la Croissance Verte et de Création d'Emplois pour les Jeunes (GGJAP) lancé par le PNUD Maroc et ce, grâce notamment aux mécanismes de garantie et de cofinancement de TAMWILCOM.



Partenariat avec la Société Financière Internationale (IFC)

Lors de la 2ème édition des Assises des Industries Culturelles et Créatives tenues à Rabat les 02 et 03 octobre 2024, TAMWILCOM et la Société Financière Internationale (IFC) ont signé un accord de partenariat visant à soutenir le secteur de la culture et de la création. Cet accord prévoit de renforcer la compréhension des besoins spécifiques de ce secteur à fort potentiel afin de développer des instruments de financement adaptés.



Partenariats conclus en marge du GITEX Africa 2024

En marge de sa participation au GITEX Africa 2024, TAMWILCOM a conclu plusieurs partenariats stratégiques destinés à renforcer son action en faveur des startups et des porteurs de projets innovants. Des accords qui témoignent de la volonté de l'institution de diversifier ses interventions et de consolider l'écosystème entrepreneurial marocain.

Partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique

TAMWILCOM et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont établi un partenariat visant à créer une synergie entre leurs interventions respectives en faveur des startups. Cette coopération, à portée nationale, bénéficiera aussi bien aux partenaires de TAMWILCOM qu'aux porteurs de projets accompagnés par l'UM6P à travers ses différents programmes d'appui à l'entrepreneuriat. L'expertise des deux institutions, couplée à leurs infrastructures et instruments de financement, permettra de répondre à l'ambition commune d'accélération de l'innovation technologique au Maroc.



Partenariat avec l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

TAMWILCOM et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), ont signé un mémorandum d'entente destiné à promouvoir renforcer leurs interventions en faveur des startups et projets innovants dans les secteurs de l'assurance et de la prévoyance sociale. A ce titre, les deux institutions ont convenu de rapprocher leurs écosystèmes respectifs et de lancer conjointement des programmes adaptés aux besoins des startups et projets innovants dans ces domaines stratégiques.



Partenariat avec EPSON

TAMWILCOM et l'entreprise EPSON ont conclu un accord de coopération visant à améliorer l'accès des startups marocaines aux technologies et à soutenir leur croissance. Dans le cadre de cette initiative, EPSON mettra à la disposition des startups accompagnées par le Fonds Innov Invest des équipements technologiques leur permettant d'améliorer leur productivité et de renforcer leur compétitivité.



2.2 Evénements internationaux accueillis par TAMWILCOM

En 2024, TAMWILCOM a eu l'honneur d'être institution hôte de la conférence annuelle des institutions de garantie du Réseau Euro-Méditerranéen (EMGN) et de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA), tenues conjointement au Maroc.

Cet événement d'envergure illustre l'engagement continu de TAMWILCOM en faveur du développement des instruments de financement dédiés aux TPME, ainsi que sa volonté de contribuer activement à la consolidation du secteur de la garantie au niveau régional.

Membre fondateur du Réseau EMGN depuis sa création en 2012 et de l'APIGA depuis 2007, TAMWILCOM a ainsi réaffirmé son rôle moteur dans la promotion de la coopération interrégionale. Ces conférences ont offert une plateforme d'échanges enrichissants entre institutions partenaires, permettant d'aborder des thématiques structurantes pour l'avenir de l'écosystème de la garantie.



2.3 Partage d'expériences et coopération internationale

Dans la continuité de ses actions nationales, TAMWILCOM s'inscrit activement dans des dynamiques internationales de partage d'expériences et de coopération. En 2024, l'institution a renforcé sa présence dans les grands forums mondiaux consacrés au financement des TPME et consolidé ses relations bilatérales avec plusieurs fonds de garantie régionaux, confirmant ainsi son rôle de référence en matière de financement.

Participation aux forums internationaux

TAMWILCOM a pris part aux travaux du Sommet du Groupe de Montréal ainsi qu'au Global SME Finance Forum 2024 organisés à Sao Paulo, en marge de présidence brésilienne du G20.

Les échanges ont porté sur des thématiques à forts enjeux pour l'avenir du financement des TPME à travers le monde, notamment :

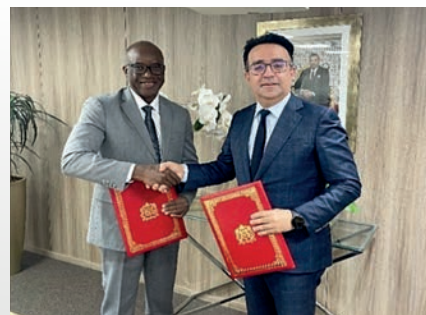
- L'intégration de l'intelligence artificielle dans le monde de la finance,
- La promotion de la finance verte comme levier de durabilité,
- Le rôle de l'Open Banking en tant que catalyseur de l'accès des TPME au financement.

Renforcement de la coopération bilatérale en Afrique

En parallèle de sa participations aux instances multilatérales, TAMWILCOM a consolidé ses partenariats avec ses pairs dans le continent africain, à travers la signature d'accords de coopération et l'échange de bonnes pratiques.

Partenariat avec le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé du Mali (FGSP)

Ce partenariat permettra au FGSP de bénéficier de l'assistance technique de TAMWILCOM dans le domaine de la garantie aux TPME. Ce rapprochement entre les deux institutions s'est illustré également par la participation de TAMWILCOM à l'inauguration du nouveau siège du FGSP à Bamako, en présence du Ministre Malien de l'Économie et des Finances.



Coopération avec le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE)

La convention liant les deux institutions s'est traduite par l'accueil, au Maroc, de deux délégations du FAGACE composées de responsables des systèmes d'information, de la conformité, de la communication et de la gestion des risques. Ces échanges visent à renforcer les capacités opérationnelles des deux partenaires.



Partenariat avec la Société de Garantie du Gabon (SGG)

Le 14 mai 2024 à Libreville, TAMWILCOM a signé un accord de partenariat avec la SGG en vue de l'accompagner dans le développement de son activité de garantie en faveur des entreprises et de l'accès au logement. Cette alliance stratégique permettra au SGG de bénéficier de l'expertise de TAMWILCOM pour soutenir efficacement et durablement les TPME gabonaises à travers des instruments de financement dédiés.



49

3. CAPITAL HUMAIN

Au cours de l'année 2024, le Département du Capital Humain a continué son développement à travers d'une part la digitalisation de certains de ses processus et d'autre part en accompagnant les collaborateurs dans leurs chemins de carrière tout en leur offrant un environnement de travail épanouissant et qui stimule la productivité et la performance.

3.1. Evolution des ressources humaines

3.1.1. Le recrutement

L'évolution des effectifs au sein de TAMWILCOM durant l'année 2024 témoigne d'une dynamique significative, reflet des enjeux stratégiques et des objectifs de croissance de l'institution. A ce titre, le capital humain de TAMWILCOM a été renforcé par le recrutement de 22 collaborateurs qui ont rejoint l'institution pour participer à l'atteinte de ses défis actuels et de ses ambitions futures. Ces intégrations ont porté l'effectif de la société au 31/12/2024, à 172 employés avec une presque quasi-parité en termes de genre. (Hommes : 55% | Femmes : 45%).

Il y a lieu de préciser que le recrutement des collaborateurs ayant des expériences et des parcours diversifiés contribue à l'amélioration de l'environnement de travail en le rendant plus riche et prospère. L'année 2024 a connu la diminution du turn over lié aux démissions et qui a atteint un niveau très bas de l'ordre de 3%.

3.1.2. La promotion

Au cours de l'année 2024, 10 collaborateurs ont été promus aux postes de responsabilité allant de Chef d'unité de gestion à Chef de département. En outre, 5 reclassements ont été réalisés, permettant une valorisation des expertises et des compétences. Ces promotions, actées selon un processus formalisé, témoignent de l'engagement de la société à valoriser les compétences et les performances de ses équipes et à renforcer leur motivation au travail.



3.2. Autres projets

3.2.1. Le SIRH

La digitalisation de la fonction des ressources humaines au sein de TAMWILCOM a été poursuivie à travers une refonte des outils existants, marquant une transformation significative dans les processus internes du Département Capital Humain. Après le déploiement du module de la gestion administrative durant l'exercice précédent, les travaux sur le module de la paie se sont achevés après une phase de développement rigoureuse et des tests approfondis.

Afin de soutenir la digitalisation du Département Capital Humain, d'autres modules seront intégrés progressivement au niveau du SIRH avec pour but de renforcer l'agilité de la structure et d'améliorer sa performance.

3.3. Développement RH

3.3.1. Formation

En 2024, 23 formations ont été organisées pour renforcer les compétences de nos collaborateurs, réparties en trois principales catégories :

1. Formations en lien avec nos métiers de base

Ces formations ont permis d'approfondir les connaissances techniques et réglementaires essentielles, notamment :

- Les nouvelles dispositions de la loi de finances 2024 : Mise à jour sur les nouvelles dispositions fiscales.
- ISO 27001 Lead Implementer : Maîtrise des normes de gestion de la sécurité de l'information.
- Gestion Actif/Passif (ALM) : Principes fondamentaux de la gestion financière.
- Gestion de la trésorerie et relations bancaires.
- Due diligence financière dans le secteur du private equity.
- Costing et comptabilité analytique.

2. Formations liées aux soft skills

Ces sessions ont visé à renforcer les compétences comportementales et relationnelles, en particulier pour la Direction Réseau et la Direction Middle Market.

- Prospection intelligente : Approches innovantes pour identifier et capter de nouvelles opportunités.
- Techniques de négociation : Outils pratiques pour optimiser les échanges et conclure des accords avantageux

3. Formations de sensibilisation

Ces formations ont accompagné les collaborateurs dans l'adoption des meilleures pratiques en matière de sécurité et de conformité :

- Les bases de la cybersécurité : Il s'agit d'une sensibilisation aux bonnes pratiques à travers une formation en ligne qui a concerné plus de 85 % des collaborateurs.
- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) : Il s'agit notamment d'un approfondissement des réglementations et des mécanismes de détection des opérations suspectes.

Ces initiatives ont contribué au développement des compétences techniques et stratégiques des collaborateurs, tout en renforçant la culture de la sécurité et de la conformité au sein de l'organisation.

3.3.2. Refonte du système d'évaluation

L'année 2024 a été marquée par la refonte complète du système d'évaluation de la performance de la SNGFE. Ce nouveau dispositif a été conçu pour renforcer les pratiques de gestion des talents, en mettant l'accent sur des axes clés comme la formation, la mobilité interne et les trajectoires



de carrière. L'objectif étant d'instaurer une communication plus fluide et transparente entre les managers et les collaborateurs, tout en faisant de l'évaluation un véritable levier de performance.

Afin d'accompagner les collaborateurs dans la transition vers ce nouveau système d'évaluation et de conduire le changement efficacement, des sessions de formation ainsi que des ateliers d'accompagnement à la fixation des objectifs ont été mis en place tout au long du processus d'évaluation. Ces séances avaient pour objectif d'aider les collaborateurs à maîtriser les nouvelles grilles d'évaluation, tout en leur permettant de fixer des objectifs quantifiables et cohérents. Le nouveau système d'évaluation a été accompagné par la réalisation d'un contrat d'objectifs.

3.3.3. Célébration de l'évènement «Jalon de carrière»

Comme chaque année, TAMWILCOM, en partenariat avec le bureau de l'AOS, a organisé une cérémonie de reconnaissance pour honorer les collaborateurs ayant atteint 10 et 30 ans d'ancienneté au sein de l'institution. Cet événement, baptisé « Jalon de carrière », célèbre leur engagement et leur fidélité.

En 2024, 11 collaborateurs ont été distingués pour leurs 10 années de service, tandis que 3 autres ont été récompensés pour leurs 30 ans de carrière. Lors de cette cérémonie, organisée en leur honneur, ils ont reçu des prix en reconnaissance de leur contribution à la prospérité de l'institution.

3.4. Communication Interne

3.4.1. Organisation du 75^{ème} anniversaire de la SNGFE

Le 24 février 2024, La SNGFE a célébré son 75^e anniversaire, marquant un jalon important dans son histoire. L'évènement a débuté par un discours du Directeur Général, M. Hicham ZANATI SERGHINI, retraçant l'évolution de l'institution et rendant hommage aux collaborateurs.

Cette célébration avait pour objectif de renforcer l'esprit d'appartenance et la cohésion au sein de la SNGFE, tout en mettant en lumière les valeurs qui continueront à guider son avenir.

3.4.2. Organisation de la Journée Internationale des Droits des Femmes

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la SNGFE a rassemblé l'ensemble de son personnel féminin pour un moment de convivialité et de divertissement au-delà des frontières professionnelles. L'évènement s'est tenu le 8 mars 2024 pour saluer l'engagement et la contribution inestimable de toutes les femmes de la SNGFE.

3.4.3. Redynamisation de la bibliothèque de la SNGFE

Dans le cadre du projet de redynamisation de la bibliothèque interne de la SNGFE, lancé en 2023, les efforts se sont poursuivis en 2024 afin d'offrir un espace enrichi et mieux adapté aux besoins des collaborateurs. Un appel à propositions a une nouvelle fois été lancé auprès de l'ensemble du personnel afin d'élargir la collection avec des ouvrages récents et pertinents dans divers domaines.

En complément, une nouvelle plateforme de gestion des emprunts, BiblioTam, a été instaurée, facilitant l'accès aux ressources documentaires et optimisant le suivi des prêts. Par ailleurs, l'espace a continué à être amélioré pour offrir un cadre encore plus accueillant, propice à la lecture et à la recherche.

3.4.4. Autres actions

Dans la continuité des actions de prévention et de bien-être au sein de la SNGFE, une troisième édition de la campagne de dépistage médical pré-Ramadan a été organisée en 2024, bénéficiant à 90 collaborateurs. Cette initiative a permis aux participants de réaliser des analyses et bilans médicaux.

Dans le cadre de sa politique de promotion du sport en entreprise et de renforcement de la cohésion d'équipe, la SNGFE a pris part à la 13^e édition du Championnat National du Football d'Entreprise. Cette année, deux équipes ont représenté l'institution, affichant un fort engagement et un esprit de compétition exemplaire. L'une des équipes s'est distinguée en atteignant la finale du tournoi, illustrant ainsi le dynamisme et la détermination des collaborateurs.



4. SYSTÈME D'INFORMATION

4.1. Digitalisation des processus

L'année 2024 a été particulièrement riche en actions de digitalisation pour la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Celle-ci a mis en production une plateforme innovante destinée aux structures d'accompagnement partenaires, permettant à ces entités de saisir et de soumettre à l'équipe de TAMWILCOM toutes les informations relatives aux projets.

Cette solution numérique vise à assurer un traitement efficace des demandes tout en offrant aux structures la possibilité de suivre l'évolution de leurs dossiers en temps réel. Parallèlement, la DSI a intégré l'ensemble de la chaîne de valeur de la nouvelle offre 2024 et a poursuivi la dématérialisation de ses processus en ajoutant de nouvelles fonctionnalités à son système. Dans cette dynamique, TAMWILCOM a également lancé un projet de signature électronique pour dématérialiser les processus nécessitant une signature manuelle, ainsi qu'un projet de digitalisation de la cartographie des procédures contribuant à une meilleure structuration et accessibilité des informations organisationnelles.

De plus, un projet de migration technique a été initié pour transférer le système de gestion vers une plateforme dotée d'un socle technique plus performant et plus robuste permettant une transition vers une architecture modulaire plus flexible, réduisant les risques opérationnels (Fig. 1). Une stratégie progressive a permis une migration contrôlée des fonctionnalités.

Afin de fluidifier les échanges avec ses partenaires, TAMWILCOM a également entrepris le développement d'une plateforme pour gérer le flux entre TAMWILCOM et le secteur bancaire concernant le dépôt, l'affectation et le suivi des dossiers.

52

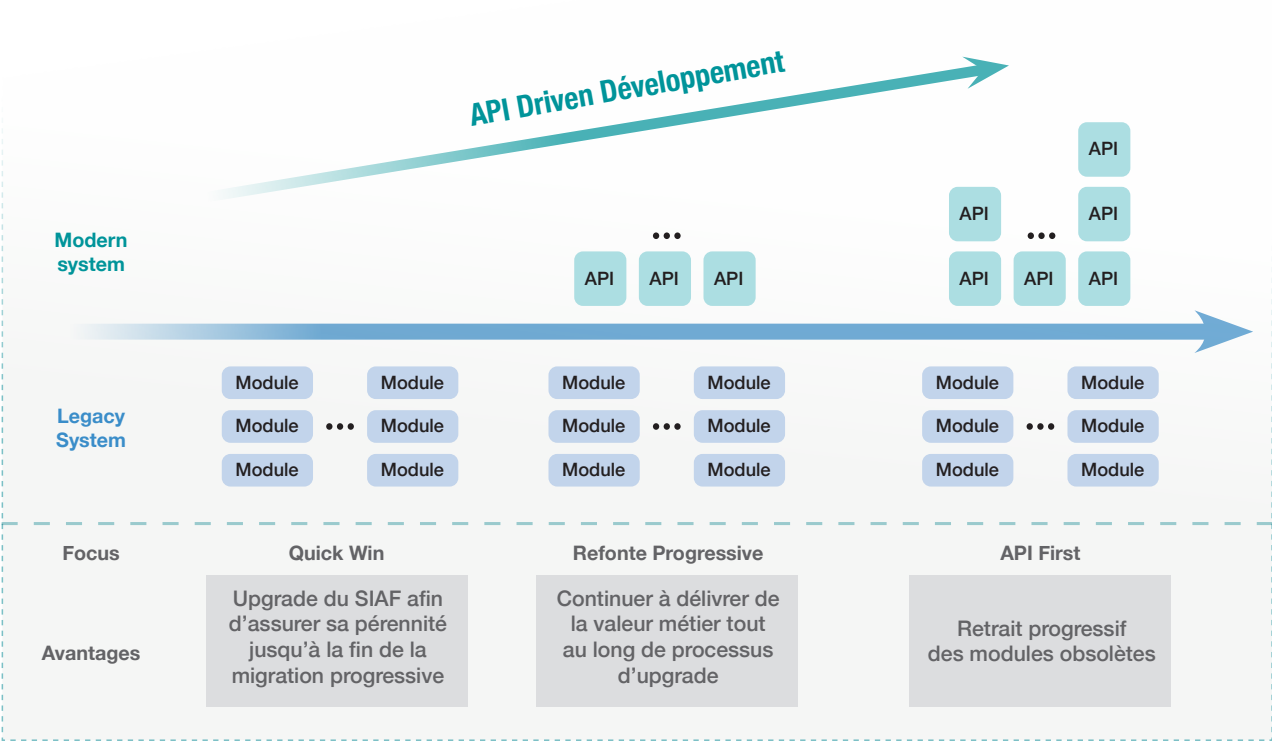


Fig 1. Stratégie d'upgrade du système d'information métier



4.2. Renforcement des processus supports

En 2024, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a mis l'accent sur les processus supports en introduisant des actions pertinentes en matière de systèmes d'information. Les systèmes de gestion financière ont été adaptés aux nouvelles exigences fiscales et réglementaires, avec des mises à jour sur les solutions de placement, de reporting réglementaire et de la solution financière.

En outre, une automatisation des flux comptables a également été initiée afin d'interfacer d'une manière automatique le système de comptabilité avec les autres systèmes de gestion. Cette initiative vise non seulement à réduire les tâches manuelles et à renforcer l'efficacité, mais également à améliorer la précision des données, à faciliter la traçabilité des transactions et à optimiser les délais de traitement.

De plus, le système de management des risques a également vu l'intégration de la nouvelle version du logiciel d'analyse financière de notation de la contrepartie et a connu aussi des améliorations au niveau de l'outil de calcul des cotations et du scoring.

En parallèle, et à la suite de la modernisation du Système De Gestion Des Ressources Humaines (SGRH) réalisée en 2023, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a poursuivi l'enrichissement du nouveau système en migrant le module de gestion de paie vers la nouvelle solution en 2024.

4.3. Infrastructure et renforcement de la sécurité

4.3.1. Réalisations 2024

En 2024, plusieurs avancées significatives ont été réalisées pour renforcer la sécurité et la résilience du système d'information. La modernisation des mécanismes de réplication et de sauvegarde dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité (PCA) a permis de garantir un Objectif de Temps de Rétablissement (RTO) optimal, assurant ainsi une récupération rapide des opérations en cas de perturbation majeure.

Dans le domaine du développement applicatif, la méthodologie DevSecOps a été adoptée, intégrant la sécurité au cycle de développement tout en automatisant les processus et en favorisant un déploiement sécurisé. Par ailleurs, plusieurs initiatives en matière de cybersécurité ont été déployées pour renforcer la protection des infrastructures critiques. Parmi celles-ci figure une solution de protection DNS reposant sur l'intelligence artificielle, intégrant une capacité d'analyse avancée qui fournit au pare-feu des signatures DNS issues de l'analyse prédictive et du machine learning. Cette approche permet de bloquer efficacement les connexions vers des domaines malveillants, constituant ainsi une avancée significative dans la lutte contre les cyberattaques.

Une autre initiative majeure repose sur l'intégration d'une solution avancée d'analyse des menaces basée sur la technologie de sandboxing. Elle permet de détecter et de bloquer les fichiers malveillants en exécutant et en observant leur comportement dans un environnement isolé, avant qu'ils n'atteignent le réseau, renforçant ainsi la capacité de défense contre les attaques zero-day et les malwares sophistiqués. Dans le prolongement de ces initiatives, le contrôle des accès réseau a également été renforcé grâce à la mise en œuvre du Network Access Control (NAC), permettant une gestion rigoureuse des connexions selon le niveau de conformité des équipements, lesquels devront impérativement répondre aux exigences de sécurité avant d'être autorisés à intégrer le réseau.

Enfin, dans une logique de renforcement global de la posture de sécurité, l'intelligence artificielle a également été intégrée aux capacités de Network Detection and Response (NDR). Cette intégration a permis d'étendre la détection des menaces en temps réel, tout en assurant une surveillance renforcée et une réactivité accrue face aux incidents.



4.3.2. Roadmap 2025

Pour l'année 2025, la feuille de route met en avant plusieurs projets ambitieux et stratégiques visant à renforcer la sécurité et la performance du système d'information :

- SOC as a Service : Mise en place d'une supervision continue et externalisée pour optimiser la détection des incidents et garantir une réponse rapide et efficace.
- DLP (Data Loss Prevention) : Déploiement d'un dispositif avancé pour prévenir les fuites de données sensibles, assurant une confidentialité renforcée.
- EDR (Endpoint Detection and Response) : Adoption d'une protection antivirus de nouvelle génération, capable de détecter et de répondre rapidement aux menaces sur les terminaux.
- Classification des actifs : Conformité à la loi 05-20 à travers une gestion rigoureuse des ressources critiques, garantissant une priorisation claire des enjeux de sécurité.
- FIM (File Integrity Management) est un mécanisme de sécurité qui permet de surveiller et de détecter toute modification non autorisée ou suspecte apportée à des fichiers critiques du système.
- CTI (cyber threat intelligence) : acquisition avancée de la solution qui permet d'anticiper, détecter et neutraliser les menaces ciblant l'organisation, y compris celles provenant du web profond, du dark web et des canaux de communication clandestins.
- PAM (Privileged Access Management) : renforcement de la solution de sécurité qui contrôle, surveille et sécurise les accès aux comptes à privilèges au sein d'une organisation.
- MFA (Multi-Factor Authentication) pour VPN : renforcement de la sécurité des accès distants en exigeant plusieurs facteurs d'authentification avant d'autoriser la connexion au réseau via VPN.

Ces initiatives, intégrées à la roadmap 2025, témoignent d'une volonté ferme d'anticiper les cybermenaces et de consolider les fondations technologiques pour une résilience accrue. L'accent est mis sur l'innovation et l'efficacité opérationnelle, tout en répondant aux exigences réglementaires et aux attentes des parties prenantes.





6

PARTIE 6

SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

1. SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

TAMWILCOM, en tant qu'instrument de l'Etat en matière de politique économique et sociale, assure la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant la facilitation de l'accès au financement aux opérateurs économiques et aux populations cibles grâce au partage des risques et à la complémentarité de ses interventions avec celles des institutions de financement, plus particulièrement les établissements de crédit.

Compte tenu de la nature de cette mission de copreneur du risque et en tant qu'établissement de crédit, divers risques peuvent compromettre la solvabilité et la pérennité de TAMWILCOM et remettre ainsi en cause l'atteinte de ses objectifs.

Pour faire face à ce défi et afin de maîtriser les conséquences financières de son activité, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la SNGFE surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et méthodes conçus pour cette fin ainsi que de revues et analyses des engagements suivant différents axes. De ce fait, l'activité de la gestion des risques au sein de TAMWILCOM suit un processus standardisé, qui se décline en fonction des étapes suivantes :

1

Identification et
analyse des risques

Cette phase consiste à inventorier et centraliser, par les responsables des entités et processus, les principaux risques pouvant affecter de façon importante leurs activités et l'atteinte des objectifs stratégiques de TAMWILCOM.

2

Évaluation et
hiérarchisation des
risques

Les services en charge de cette mission apprécient l'impact potentiel des principaux risques et la fréquence de leur survenance (incidence financière, humaine, juridique ou sur la réputation de l'établissement). Selon la nature des risques évalués, les outils d'évaluation peuvent être des approches qualitatives ou des méthodes quantitatives et statistiques de modélisation et de simulation.

3

Maîtrise et
atténuation des
risques

Cette activité porte sur l'élaboration, par les responsables Processus avec l'assistance et l'accompagnement de l'entité en charge de la gestion des risques, des mesures et des plans d'action appropriés pour permettre de maintenir les risques majeurs à des niveaux tolérables tels qu'ils sont fixés par la SNGFE.

4

Suivi et
pilotage des risques

L'intérêt de cette tâche tient à l'examen régulier des résultats des contrôles mis en place pour s'assurer de leur efficacité à maîtriser le risque à un niveau acceptable, par le biais des indicateurs clés de surveillance des risques.



Principales évolutions du dispositif de gestion des risques et conformité

Les principales actions réalisées au titre de l'exercice 2024 en matière de gestion et de pilotage des risques se présentent comme suit :

Gestion des risques financiers

- Le pilotage du dispositif de couverture des risques à travers le calibrage des besoins en dotations au titre des différents programmes de garantie ainsi que des fonds gérés ;
- La réalisation de diverses études thématiques relatives à l'analyse du comportement du profil de risque associé à des cibles et segments de risque spécifiques ;
- La réalisation des exercices de stress test des Fonds de garantie destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers ;
- Le renforcement et l'amélioration du dispositif de reporting des risques ainsi que le maintien de la régularité dudit dispositif.

Gestion des risques non financiers

- L'actualisation de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité ;
- L'élaboration et la réalisation du plan de contrôle permanent ;
- Le suivi des plans d'action associés aux risques non financiers ;

- Le pilotage et l'animation du dispositif de collecte des incidents dans toutes ses composantes ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité en s'alignant sur les normes nationales internationales en la matière ;
- La réalisation des sessions de test PCA (PSI, PCO...).

Conformité

- Le pilotage et le maintien du dispositif de protection des données à caractère personnel en conformité avec les exigences de la loi 09-08 ;
- Le pilotage et le maintien du dispositif lié à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- Le suivi des plans d'action associés aux risques de non-conformité.

Gestion des projets

- Le pilotage du projet de mise en place du nouveau cadre prudentiel de la SNGFE en collaboration avec la Direction de Supervision Bancaire de Bank Al Maghrib ;
- La mise en place d'une solution dédiée à la GRC, permettant une approche intégrée de la gestion des risques, du contrôle permanent et de la conformité.

57

1.1. La gestion du risque de crédit

1.1.1. L'identification et la cotation des risques

Le système de contrôle interne de la SNGFE consiste en l'exploitation d'un ensemble de mécanismes conçus pour s'assurer en permanence de la surveillance des risques, notamment :

- ◆ La conformité aux lois et aux règlements régissant l'activité de la SNGFE.
- ◆ La vérification de la régularité des opérations et du respect des procédures internes.
- ◆ La maîtrise et le contrôle des risques.
- ◆ La fiabilité des informations financières.

Quant à la surveillance et à la gestion des risques de crédit, elles sont menées comme suit :

Le suivi permanent

La gestion et le pilotage du risque de crédit sont assurés par la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité. Elle exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à l'octroi) des risques de crédit. Il lui échoit également de mener des études rétrospectives



et perspectives de la sinistralité, veiller à l'équilibre des Fonds, identifier les causes des éventuels écarts et réfléchir aux solutions susceptibles d'y remédier.

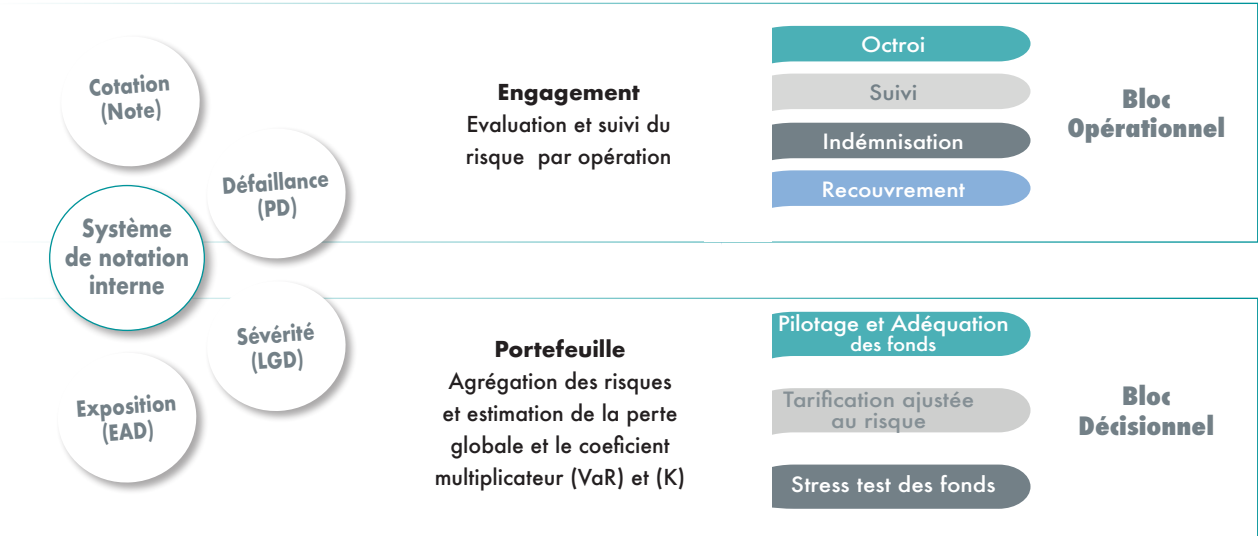
Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

Outre la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité, sont impliqués dans la maîtrise du risque de crédit les organes énumérés ci-dessous :

- ◆ Les Comités de garantie et de financement ;
- ◆ Le Comité de gestion des engagements ;
- ◆ Le Comité de Mise en jeu ;
- ◆ Le Comité de recouvrement ;
- ◆ Le Comité de Surveillance des Risques et de la Conformité ;
- ◆ Le Comité d'Audit ;
- ◆ Le Conseil d'Administration.

1.1.2. Le dispositif de la gestion du risque

Dans le cadre de son expansion et afin de soutenir le rôle du système national de la garantie, la SNGFE s'est inscrite dans un processus de modernisation et de renforcement de ses outils de management particulièrement l'extension et l'amélioration de son dispositif de la gestion globale des risques couvrant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'institution notamment les risques de crédit, de marché, les risques opérationnels et de non-conformité.



EAD : Exposition au moment du défaut (Encours d'engagement) PD : Probabilité de défaillance
LGD : Pertes en cas de défaut (%) EL : Perte attendue (Provision)
VaR : Value at Risk (Perte maximale) K : Coefficient multiplicateur pour l'activité de garantie

Le dispositif de la gestion du risque de crédit, une composante principale du système de management des risques de la SNGFE, repose sur deux blocs : le premier est opérationnel au service des métiers pour mieux appréhender les risques sur base individuelle (bénéficiaire, opération) et un deuxième bloc à caractère décisionnel destiné au pilotage de l'activité et des Fonds.

Les modules et systèmes constituant le dispositif de management des risques de crédit sont les suivants :

Système de cotation

Élargi à l'ensemble des types de bénéficiaires de la SNGFE à savoir TPME et Particuliers (logement, études supérieures), il permet d'évaluer le risque de défaut au moment de l'octroi en affectant une note/score à chaque bénéficiaire /opération.



Module de suivi de la qualité du portefeuille

Il intervient une fois l'opération mise en place. Il a pour objet le suivi de la qualité du risque de crédit durant tout son cycle et ce, à travers l'actualisation régulière de la probabilité de défaut (PD) et l'estimation de la perte en cas de défaut (LGD) et la perte estimée (EL) par opération.

Système de la surveillance de l'adéquation des engagements des fonds

Ce système permet de déterminer les coefficients multiplicateurs des produits/fonds et ce, pour fixer le plafond optimal des engagements des fonds, au regard des dotations, sans les exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

Module de stress testing

Il s'agit d'un module de pilotage et de surveillance de l'adéquation des fonds ayant pour objectif d'apprécier la résilience des fonds de garantie lorsqu'un choc macroéconomique défavorable survient d'une façon exceptionnelle mais plausible.

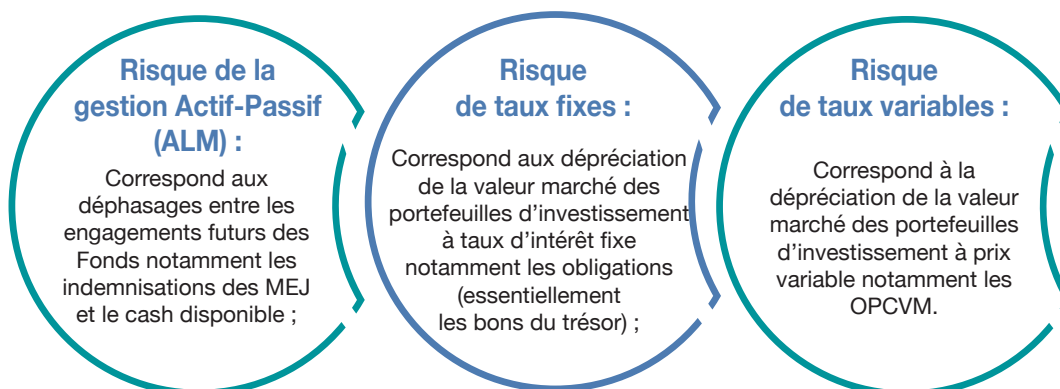
Module de tarification ajustée au risque

Le module de la tarification permet de déterminer le coût potentiel des mécanismes l'intervention de la SNGFE (garantie et cofinancement), tout en prenant en considération les charges sous-jacentes aux opérations de garantie/financement, à savoir les charges d'exploitation, le coût de refinancement et le coût du risque.

1.2. La gestion du risque de marché

L'activité de placement des disponibilités de trésorerie est caractérisée par une politique prudente qui vise en priorité la sécurité des Fonds. De ce fait, le portefeuille des titres financiers de la SNGFE est composé, essentiellement, des Bons du Trésor détenus jusqu'à l'échéance et prédestinés à la finalité d'investissement et non de spéculation.

Les risques majeurs inhérents à l'activité de placement de la SNGFE sont :



A cet égard, la SNGFE a mis en place une plateforme (outil et modèles) pour mieux piloter le risque marché et qui permet de :

- ◆ Prévenir le risque de déphasage entre les placements réalisés, la trésorerie disponible des Fonds et les engagements du Fonds (indemnisation de la sinistralité) ;
- ◆ Déterminer le montant et les maturités convenables pour le placement des disponibilités compte tenu des flux affectant les ressources des Fonds (sinistres, recouvrement, commission...) ;
- ◆ Evaluer la VaR (à un horizon d'un an et à un niveau de confiance de 99%) des risques de marché sur base individuelle (risque par risque) et sur base consolidée ;
- ◆ Procéder à des simulations (modification, ajout ou suppression d'un actif).

Pour mieux gérer et maîtriser le risque de dépréciation de ses actifs de placement notamment le risque taux, la SNGFE a mis en place un module de suivi de la performance et du rendement des portefeuilles d'investissement et de placement. Ce module repose sur une panoplie d'indicateurs et de tableaux de bord dédiés à chaque poche d'actifs à l'image de ce qui est pratiqué par les organismes d'OPCVM.



1.3. La gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable aux procédures, au personnel, aux systèmes internes et aux événements extérieurs.

Le dispositif de la gestion des risques opérationnels repose sur les principes suivants :

1.3.1. Identification et cotation des risques opérationnels

Les étapes de préparation de la cartographie des risques sont :

- ◆ La définition des processus et des sous-processus ;
- ◆ L'identification des risques par nature et par sous-processus ;
- ◆ La cotation des risques en déterminant la probabilité de survenance de chaque risque, sa gravité et son niveau de maîtrise (contrôles existants) ;
- ◆ L'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques répertoriés.

Cette cartographie fait l'objet de mises à jour régulières afin de tenir compte de l'évolution du profil des risques opérationnels de la SNGFE.

1.3.2. Collecte des incidents

La collecte et l'analyse d'informations sur les incidents opérationnels internes procurent des renseignements utiles pour évaluer l'exposition de l'établissement au risque opérationnel au moyen du contrôle des événements du risque au fil du temps et de l'accumulation de données à leur propos.

Les événements de risques remontés sont pris en considération lors de l'exercice de mise à jour de la cartographie des risques opérationnels.

1.3.3. Définition des KRI et arrêté des plans d'action

Il s'agit de la définition des KRI ainsi que de l'élaboration des plans d'action relatifs aux risques majeurs. Les KRI représentent des indicateurs de risque servant à contrôler les principaux facteurs d'exposition aux risques opérationnels importants. Ces indicateurs sont conjugués aux déclencheurs de contrôle et de signalement aux échelons supérieurs.

1.3.4. Calcul de la perte potentielle

Après le recensement, l'évaluation et la définition des outils de suivi et de maîtrise, il s'agit d'estimer la perte potentielle inhérente aux risques opérationnels sur un horizon de 12 mois et ce, par le biais d'un outil de simulation dédié.

1.4. Le dispositif de gestion du risque de non-conformité

La SNGFE est soumise à des contraintes réglementaires importantes, notamment en matière de gestion des risques de contrepartie, de marché, opérationnel et de non-conformité.

La « Conformité » est une fonction indépendante chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités.

Le pilotage du dispositif de la gestion du risque de non-conformité repose sur :

- **Le référentiel réglementaire**

La fonction « Conformité » est tenue de suivre l'environnement réglementaire dans lequel évolue la SNGFE, en s'appuyant sur les éléments de la veille effectuée par la Direction Juridique et Gouvernance. Le but étant d'intégrer tout changement ou modification concernant les textes applicables aux opérations effectuées par l'établissement.



• La cartographie des risques de non-conformité

Elle consiste en l'identification et l'évaluation des risques de non-conformité à travers la mise en exergue, pour chaque activité de la SNGFE, des réglementations et législations recensées lors de la première phase ainsi qu'en s'attardant sur les dispositions du code de déontologie. Le non-respect de ces éléments engendrant un risque de non-conformité.

• Les plans d'actions d'atténuation des risques de non-conformité

À la suite de la réalisation de la cartographie des risques et en fonction du niveau de conformité aux exigences réglementaires, des plans d'actions sont établis par la structure « Conformité » le but étant de réduire au maximum la fréquence de survenance ainsi que l'impact des risques de non-conformité.

Le suivi des réalisations et le pilotage des plans d'actions sont également assurés par la fonction « Conformité » et ce en collaboration avec l'ensemble des structures de la SNGFE.

• Les missions de contrôle de la conformité

Il s'agit d'organiser des interventions dans le but de s'assurer du respect de la politique de conformité et des instructions formulées à l'occasion d'un dysfonctionnement détecté antérieurement ou d'une nouvelle prise en charge d'une exigence réglementaire, ...

• Les reportings

A travers la communication périodique des résultats des travaux effectués et des observations formulées lors des interventions du service aux acteurs concernés.

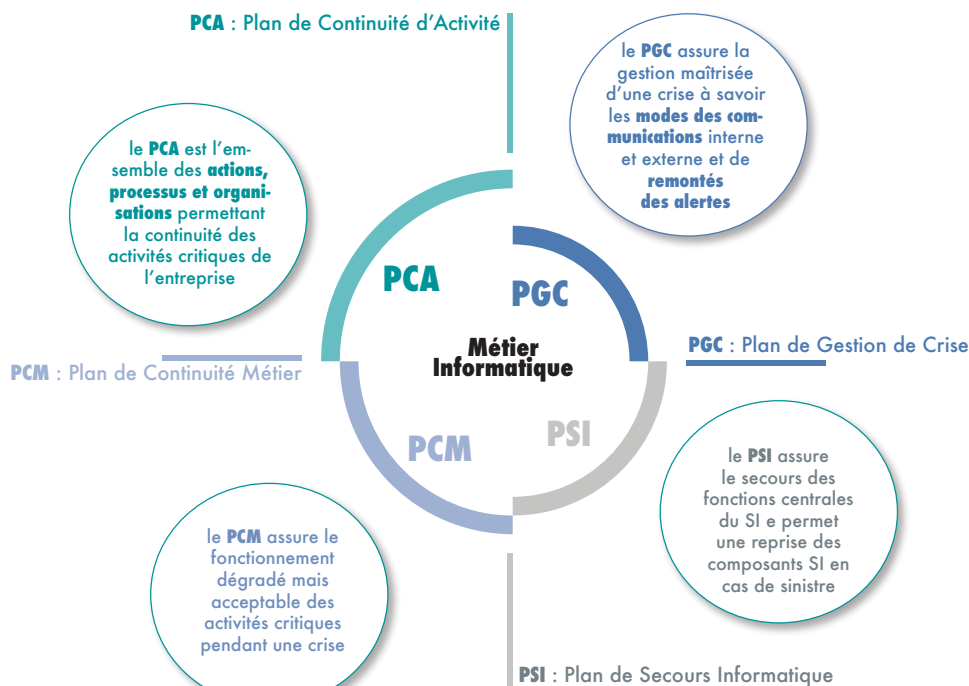
1.5. Le plan de continuité d'activité

1.5.1. Objectif et description

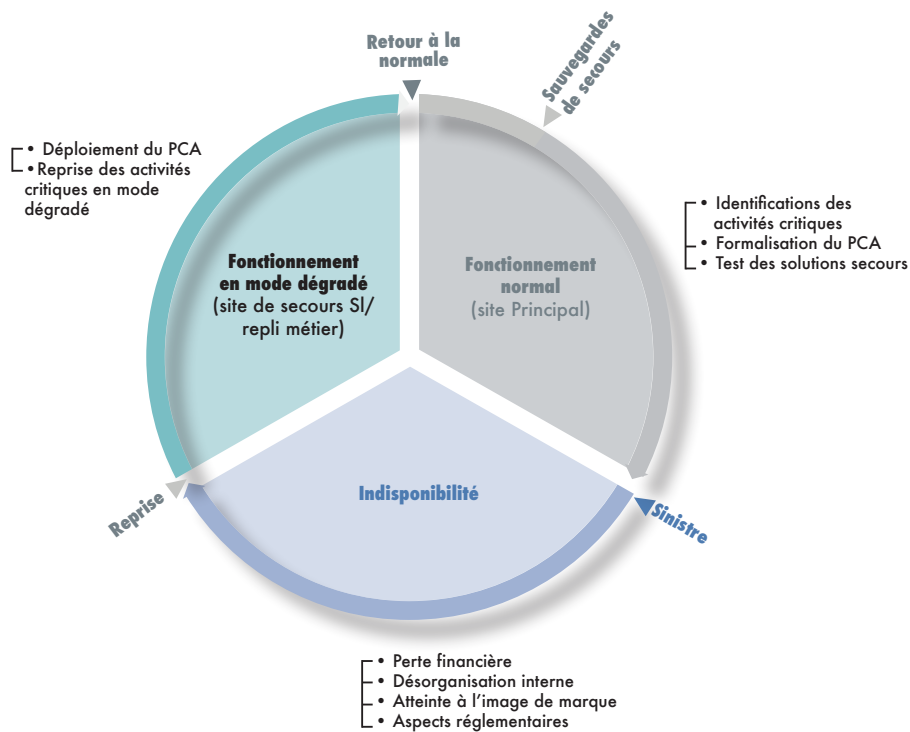
Le dispositif du Plan de Continuité d'Activité (PCA) comprend l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien des prestations essentielles de l'institution puis la reprise planifiée des activités. Son objectif est d'assurer la continuité du service, par les moyens adéquats nécessaires au respect des engagements vis à vis des clients internes/externes.

En vertu de la directive de Bank Al-Maghrib, le PCA est un plan d'actions écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle.

Il se décline en plusieurs niveaux :



Un PCA rassemble l'ensemble des moyens organisationnels, techniques, humains et contractuels mis en œuvre afin de reprendre les activités de l'entreprise, à la suite d'un sinistre extrême. Son mode de fonctionnement est détaillé comme suit :



1.5.2. Mise en œuvre du PCA de la SNGFE

La SNGFE a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité (PCA) répondant aux exigences de reprise métiers et informatiques. La stratégie adoptée par la SNGFE pour le déploiement du plan de secours informatique consiste en l'externalisation de ce dernier. Ainsi, la DSI a contracté un service de type DRaaS (Disaster Recovery As A Service) avec un prestataire marocain.

Une telle stratégie permet à la SNGFE de se doter d'un site de secours informatique personnalisé et évolutif tout en gardant les données de l'établissement sur le territoire marocain.

1.5.3. Tests du PCA de la SNGFE

Il s'agit d'une étape indispensable et à réaliser sur une fréquence régulière, et ce pour s'assurer de la cohérence des procédures de continuité d'activité ainsi que des solutions de secours mises en place avec les objectifs de continuité d'activité.

À cet effet, la SNGFE effectue annuellement un test de son Plan De Continuité d'Activité notamment pour sa composante informatique et ce pour confirmer le caractère opérationnel dudit plan.



2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SNGFE s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques de l'établissement et de ses centres régionaux.

Ce dispositif permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Il contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources. Il se décline en deux niveaux de contrôle permanent indépendants et un niveau de contrôle périodique.

2.1 Contrôle permanent

2.1.1. Définition du plan de contrôle permanent

Un plan de contrôle est arrêté annuellement. Il met en relief chaque contrôle à travers sa description, sa fréquence ainsi que le processus contrôlé.

Le plan de contrôle permanent vise les risques majeurs dans une logique de surveillance, le but étant de les analyser davantage afin de pouvoir proposer des plans de traitement qui vont permettre d'atténuer leur impact voire l'éliminer.

2.1.2. Réalisation des contrôles

En fonction de la nature du contrôle à effectuer et du processus à examiner, il s'agit de préparer le contrôle à travers l'extraction de bases de données ainsi que la préparation de la base documentaire, en cas de contrôle sur dossier physique, le but étant d'évaluer le taux de conformité des dispositifs actuels de maîtrise des risques par rapport aux exigences instaurées.

La 2ème étape consiste en l'analyse des résultats du contrôle. En cas de détection d'anomalies, le contrôleur permanent procède à la proposition de plans de traitement sous forme d'actions préventives ou correctives devant faire l'objet de la validation des structures concernées par le risque en question.

63

2.2. Contrôle périodique

Il est assuré par l'audit interne qui examine et évalue la qualité et l'efficacité du dispositif global de contrôle interne et notamment son adéquation à la nature des risques liés aux opérations.

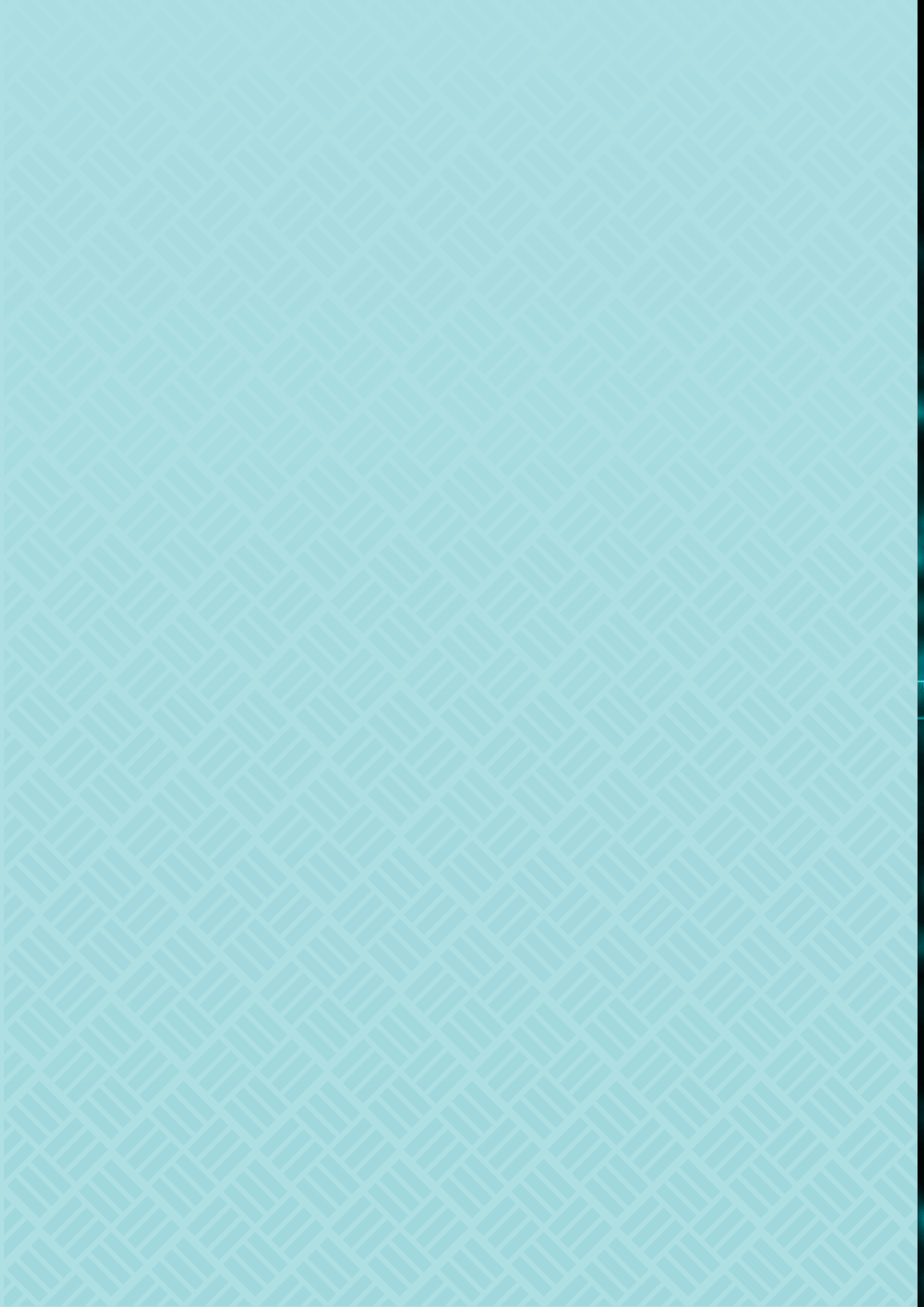
Conformément aux exigences de la Banque Centrale, l'activité d'audit est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit qui définissent notamment le positionnement de l'audit interne, ses responsabilités et ses principales activités.

Rattaché directement à la Direction générale, l'audit interne fournit à tous les niveaux de responsabilité, des analyses, plans d'action, recommandations et conseils concernant les activités qu'il vérifie. Il exerce ses attributions

en toute indépendance et rapporte, à ce titre, directement au Comité d'Audit.

Les missions d'audit réalisées conformément au plan d'audit pluriannuel validé par le Comité d'Audit permettent de faire un diagnostic et une évaluation exhaustive de l'ensemble des processus et activités audités ainsi qu'une appréciation des risques inhérents aux différentes opérations. Les recommandations et actions préventives issues de ces missions permettent de renforcer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au niveau des services centraux et des centres d'affaires régionaux et contribuent au renforcement de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.





A man in a dark suit and tie is holding a tablet. The image is overlaid with a teal-colored financial chart showing a fluctuating line graph. There are also vertical lines with dots at the top, resembling a data visualization or a stylized representation of a city skyline at night. The overall color scheme is dark with teal highlights.

7

PARTIE 7

RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels clos au 31.12.2024 sont arrêtés conformément à :

- ◆ La loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le dahir n° 1-14-193 du 1er rabii 1436 (24 décembre 2014), notamment son article 19 bis ;
- ◆ La loi n°36-20 relative à la transformation de la Caisse Centrale de Garantie en société anonyme ;
- ◆ L'arrêté de Madame la Ministre de l'Économie et des Finances n° 849-22 du 13 ramadan 1443 (15 avril 2022) pris en application de l'article 11 de la loi n° 36-20 portant transformation de la Caisse centrale de garantie en société anonyme ;
- ◆ La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2023 relative aux dispositions spécifiques d'ordre comptable applicables à la Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise.

1.1. Situation bilantielle

Le bilan total de la SNGFE atteint **13,5** milliards de DH, soit une augmentation de **3,1 %** par rapport à la fin de l'année 2023. La structure du bilan de la SNGFE se présente comme suit :

66

Montant en MDH			
ACTIF	31.12.2024	31.12.2023	Evolution %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public	411 167	14 108	2814,4%
Créances sur les EC et assimilés	435 640	542 740	-19,7%
Créances sur la clientèle	66 433	47 791	39,0%
Titres de transaction et de placement	3 598 690	2 385 089	50,9%
Autres actifs	695 525	566 311	22,8%
Titres d'investissement	8 259 420	9 486 018	-12,9%
Immobilisations incorporelles	11 716	12 069	-2,9%
Immobilisations Corporelles	33 300	49 516	-32,7%
Soldes en KDH	13 511 890	13 103 642	3,1%



Montant en MDH

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023	Evolution %
Dettes envers les EC et assimilés	-	-	-
Autres passifs	4 237 769	3 164 702	33,9%
Diverses autres provisions pour risques et charges	270 692	297 367	-9,0%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7 617 774	8 248 751	-7,6%
Ecart de réévaluation	3 875	3 875	0,0%
Réserves et primes liées au capital	495 717	371 539	33,4%
Capital	500 000	500 000	0,0%
Report à nouveau (+/-)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	386 064	517 407	-25,4%
Soldes en KDH	13 511 890	13 103 642	3,1%

La légère augmentation observée résultant principalement des facteurs suivants :

Dotations reçues en Fonds Spéciaux de Garantie

400 millions de DH pour le Programme de Garantie des Entreprises Privées (PGEP) et **278** millions de DH pour le Programme de Garantie en faveur des Particuliers (PGP).

Autres actifs

- ◆ Enregistrement des acomptes prévisionnels de l'IS pour l'exercice 2024 (+**197** millions de DH).
- ◆ Imputation des excédents de la TPRF de la période (-**70** millions de DH).

Les engagements hors bilan à fin 2024 s'affichent comme suit :

Montant en MDH

Hors bilan	Global	PGEP	PGEP	PGP
I. ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	111 753 245	26 014 454	65 921 316	19 817 475
1. Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	107 877 625	26 014 454	62 289 429	19 573 742
2. Engagements par signature en souffrance compromis	3 875 620	-	3 631 887	243 733
II. ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	21 273	-	21 273	-
1. Engagements de garantie reçus d'ECA	21 273	-	21 273	-

Les garanties de crédits données d'ordre de la clientèle ont connu une baisse de **8,9%** par rapport à fin 2023, atteignant **111,75** milliards de DH. Ces garanties sont concentrées dans le Programme Garantie des Entreprises Privées (**59%**), suivi par le Programme des Établissements et Entreprises Publiques (**23,2%**) et le Programme de Garantie des Particuliers (**17,7%**).





1.2. Fonds Spéciaux de Garantie

Affichant une baisse globale de **7,7%**, la situation analytique des Fonds Spéciaux de Garantie (FSG) au 31.12.2024 présente un solde de **7 617,77** million de DH.

Ce poste enregistre une dynamique variée entre les différents programmes :

- 1. PGP :** Le solde a augmenté de **28,8%**.
- 2. PGEEP :** Le solde est resté stable à **1,5 milliard de DH**.
- 3. PGEF :** Le solde a diminué de **16,5%**, marqué par une augmentation significative des indemnisations à payer.

1.3. Situation financière

La situation financière de la SNGFE au 31.12.2024 se présente comme suit :

Montant en MDH

COMPTES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUES	31.12.2024	31.12.2023
Produit Net Bancaire	807 428	922 429
Résultat d'exploitation non bancaire	130	1 076
Charges générales d'exploitation	146 106	131 039
Rep/provisions & Récup. Créances. Amorties	27 432	45 596
Résultat non courant	- 43 803	- 15 398
Impôt sur les résultats	259 018	305 256
RESULTAT NET	386 064	517 407

Le résultat net clos de la **SNGFE** au **31.12.2024** s'établit ainsi à **386** millions de DH contre **517** millions de DH au **31.12.2023**.

1.4. Comptes des Fonds gérés

A fin de l'année 2024, la SNGFE gère **23** fonds pour le compte de l'État et de divers bailleurs de fonds, contre **21** à la fin de 2023. Ces fonds sont administrés conformément au plan de comptes des établissements de crédit et en application des circulaires de Bank Al-Maghreb en vigueur.

Les principaux indicateurs des fonds gérés par catégorie s'affichent à fin 2024 comme suit :

Montant en MDH

CATEGORIES (en MDH)	Engagements bruts		Fonds propres		Résultat net	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Garantie/Entreprise	522	539	309	341	9	5
Financement/Entreprise	3 896	3 789	2 783	2 821	122	-15
Financement/Particulier	21	21	256	195	0	1
Garantie/Particulier	7 330	8 459	199	211	-12	-13
Finance Participative	816	601	104	72	2	3
Total	12 585	13 409	3 651	3 640	121	-19

1.4.1. Fonds gérés pour le compte de l'Etat

A fin 2024, les indicateurs des fonds gérés pour le compte de l'Etat s'affichent comme suit :

Montant en MDH

FONDS (en MDH)	Engagements bruts		Fonds propres		Résultat net	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
TAMWIL	1 266	1 273	1 452	1 412	40	23
INNOV.INVEST	308	313	265	267	-7	-12
FGPCJE	295	298	127	125	3	2
DAMANE MOUKAWALA	715	518	64	36	2	1
EMERGENCE INVEST	218	218	313	284	29	-8
JPJE	133	133	21	20	1	0
DAMANE ISKANE	101	82	23	20	1	2
AUTO-EMPLOI	21	21	32	31	1	-1
MDM INVEST	21	16	14	15	-1	-3
FODEP	0	0	37	37	0	0
TAMWIL MOCHTARAK	1	0	10	10	0	0
FG FIM	57	58	124	122	2	2
DIGITAL STARTUP FUND	0	0	75	0	0	0
TOTAL	3 135	2 930	2 554	2378	70	5

69

Les engagements bruts enregistrent une hausse de **7%** entre 2023 et 2024, avec un niveau global de capitaux propres qui s'établissent à **2.554** millions de DH.

Les résultats nets 2024 ressortent un global positif de **70** millions de DH contre **5** millions de DH à fin 2023.

1.4.2. Fonds gérés pour le compte des tiers

Il s'agit des autres Fonds gérés pour le compte des divers bailleurs de fonds autre que l'Etat (Fonds Hassan II, Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Fondation Mohamed VI pour l'éducation, BAM, BID...). Les principaux indicateurs arrêtés par Fonds à fin 2024 sont les suivants :



Montant en MDH

FONDS (en MDH)	Engagements bruts		Fonds propres		Résultat net	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
FOGALEF	7 330	8 459	199	211	-12	-13
FSFTPME	1 673	1 897	489	699	50	-37
RENOVOTEL	54	72	39	108	11	23
FGIC	21	33	8	7	0	0
FGPT	14	18	19	56	3	1
DAM. NOTAIRE	1	1	11	11	0	0
ADL SAKANE	0	0	224	163	-1	2
ADL ISKANE	0	0	8	7	0	0
CAPACCESS	356	0	100	0	0	0
TOTAL	9 449	10 479	1 097	1 262	51	-25

L'encours global des engagements bruts est en baisse nette de -10%. Le niveau global des capitaux propres se situe à 1.097 millions de DH affichant ainsi une baisse -13 % par rapport à fin 2023.

1.5. Traitement des délais de paiement

La loi **69-21** sur les délais de paiement, entrée en vigueur le 1er juillet 2023, a instauré un cadre juridique rigoureux visant à garantir des relations commerciales équitables et fluides.

Conformément aux dispositions de cette loi, les délais de paiement de la **SNGFE** font l'objet d'une déclaration trimestrielle, visée par les commissaires aux comptes, à la Direction Générale des Impôts (**DGI**). En outre, la décomposition par échéance des dettes à l'égard des fournisseurs se présente comme suit :

Montant en MDH

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A+B+C+D+E	(A)	(B) Dettes échues de moins de 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2024	4.030	4.030	-	-	-	-
31/12/2023	3.816	3.816	-	-	-	-

1.6. Contraintes et difficultés rencontrées

L'intervention de l'institution s'est déroulée dans un contexte marqué par plusieurs incertitudes et contraintes ayant notamment eu un impact sur les populations ciblées par son intervention.

Ces contraintes se résument essentiellement ainsi :

- Impact de la sécheresse prolongée qui a surtout eu un effet négatif sur le monde rural et les activités relatives à l'agriculture ;
- Incertitudes géopolitiques persistantes affectant les marchés majeurs, notamment européens, ce qui impacte les décisions d'investissement des entreprises pour le développement de leur activité.



2. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (ex rue Friol)
Anfa-Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de
La Société Nationale de Garantie et du Financement de L'entreprise S.A.
Hay Riyad, centre d'affaires bd Ar Ryad
Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Société Nationale de Garantie et du Financement de L'entreprise S.A. « SNGFE »**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de fonds spéciaux de garanties totalisant **KMAD 7.617.774** et des capitaux propres de **KMAD 1.385.656** incluant un bénéfice net de **KMAD 386.064**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société Nationale de Garantie et du Financement de L'entreprise S.A. « SNGFE »**, au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous effectuons notre audit selon les normes de la profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport, des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



« SNGFE S.A »
Page 3

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mai 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (SA)
7 Bd. Des Sables - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

HDID & ASSOCIES
0522 39 78 51 / 52
t. art@hdid.ma
ex. 3000033
Anifa - Casablanca

Mohamed HDID
Associé Gérant



3. ANNEXES FINANCIÈRES

BILAN
DU 31/12/2024

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	411.167	14.108
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	435.640	542.740
*A vue	162.654	163.879
*A terme	272.985	378.861
3. Créances sur la clientèle	66.433	47.791
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1.695	1.523
Crédits et financements participatifs à l'équipement		
Crédits et financements participatifs immobiliers	53.054	33.737
Autres crédits et financements participatifs	11.685	12.532
4. Créances acquises par affacturage	-	-
5. Titres de transaction et de placement	3.598.690	2.385.089
Bons du trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de propriété	3.598.690	2.385.089
6. Autres actifs	695.525	566.311
7. Titres d'investissement	8.251.620	9.481.218
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.251.620	9.481.218
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
8. Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Participation dans les entreprises liées		
Autres titres de participation et emplois assimilés		
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
9. Créances subordonnées	-	-
10. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar placés	7.800	4.800
11. Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
12. Immobilisations données en Ijara	-	-
13. Immobilisations incorporelles	11.716	12.069
14. Immobilisations corporelles	33.300	49.516
Total de l'ACTIF	13.511.890	13.103.642



BILAN DU 31/12/2024

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
A vue		
A terme		
3. Dépôts de la clientèle	-	-
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
5. Titres de créance émis	-	-
Titres de créance négociables émis		
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
6. Autres passifs	4.237.769	3.164.702
7. Provisions pour risques et charges	270.692	297.367
8. Provisions réglementées		-
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7.617.774	8.248.751
10. Dettes subordonnées	-	-
11. Dépôts d'investissement reçus et Wakala Bil Istismar reçus	-	-
12. Ecart de réévaluation	3.875	3.875
13. Réserves et primes liées au capital	495.717	371.539
14. Capital	500.000	500.000
15. Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
16. Report à nouveau (+/-)	-	-
17. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
18. Résultat net de l'exercice (+/-)	386.064	517.407
Total du PASSIF	13.511.890	13.103.642



HORS BILAN
DU 31/12/2024

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	107.877.625	119.890.821
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	107.877.625	119.890.821
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	21.273	32.586
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21.273	32.586
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		
12. Autres titres à recevoir		



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	808.970	924.048
1.Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14.799	38.501
2.Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	418.944	611.670
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	292.973	230.207
4.Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuk		
5.Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
6.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
7.Produits sur immobilisations données en Ijara		
8.Commissions sur prestations de service	17.526	16.436
9.Autres produits bancaires	64.727	27.233
10.Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus et Wakala Bil Istismar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.542	1.619
11.Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
12.Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	470	-
13.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
14.Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
15.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
16.Charges sur immobilisations données en Ijara		
17.Autres charges bancaires	1.071	1.619
18.Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus et Wakala Bil Istismar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	807.428	922.429
19.Produits d'exploitation non bancaire	130	1.078
20.Charges d'exploitation non bancaire	-	2
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	146.106	131.039
21.Charges de personnel	79.744	71.963
22.Impôts et taxes	2.300	2.355
23.Charges externes	28.300	21.914
24.Autres charges générales d'exploitation	11.609	6.233
25.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	24.153	28.575

(1) autres que Moucharaka et Moudaraba



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Suite)
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-	-
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
27. Pertes sur créances irrécouvrables		
28. Autres dotations aux provisions	-	-
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	27.432	45.596
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	756	262
30. Récupérations sur créances amorties		
31. Autres reprises de provisions	26.675	45.334
VII. RESULTAT COURANT ET SES CHIFFRES	688.884	838.62
32. Produits non courants	-	30.000
33. Charges non courantes	43.803	45.398
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	645.081	822.663
34. Impôts sur les résultats	259.018	305.256
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	386.064	517.407
TOTAL PRODUITS	836.531	1.000.722
TOTAL CHARGES	450.468	483.315
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	386.064	517.407



ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

en milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
1.(+) Intérêts et produits assimilés	726.716	880.378
2.(-) Intérêts et charges assimilées	470	-
MARGE D'INTERET	726.246	880.378
3.(+) Produits sur financements participatifs		
4.(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS (1)	-	-
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
9.(+) Commissions perçues	17.526	16.436
10.(-) Commissions servies	1.069	1.376
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	16.458	15.060
11.(+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction		
12.(+/-) Résultat des opérations sur titres de placement	64.536	27.188
13.(+/-) Résultat des opérations de change	34	43
14.(+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés		
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ (1)	64.570	27.230
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	154	-
17.(-) Diverses autres charges bancaires	-	240
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL		
PRODUIT NET BANCAIRE	807.428	922.429
18.(+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières(2)		
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	130	1.078
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	2
21.(-) Charges générales d'exploitation	146.106	131.039
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	661.452	792.466
22.(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	756	262
23.(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	26.675	45.334
RESULTAT COURANT	688.884	838.062
RESULTAT NON COURANT	-43.803	-15.398
24.(-) Impôts sur les résultats	259.018	305.256
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	386.064	517.407

(1) Ces agrégats s'entendent avant déduction de la quote-part des titulaires de comptes de DI

(2) autres que Moudaraba et Moucharaka



ETAT DES SOLDES DE GESTION (Suite)
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Montant en MDH

	31/12/2024	31/12/2023
(+/-) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	386.064	517.407
25. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	24.153	28.575
26. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)		
27. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
28. (+) Dotations aux provisions réglementées		
29. (+) Dotations non courantes		
30. (-) Reprises de provisions (1)		
31. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
32. (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
33. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
34. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
35. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	410.217	545.982
36.(-) Bénéfices distribués		
(+/-) AUTOFINANCEMENT	410.217	545.982

(1) Autres que celles liées aux titres Moudaraba et Moucharaka



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	Montant en MDH	
	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	790.581	877.095
2. (+) Récupérations sur créances amorties	-	-
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	-	-
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	1.017	1.413
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	40.439	45.057
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	111.316	93.935
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-	3
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	637.808	736.687
8. (+/-) Variation des créances sur les établissements de crédit et assimilés	-343.262	2.707.345
9. (+/-) Variation des créances sur la clientèle	-8.412	-10.856
10. (+/-) Variation des Titres de transaction et de placement	-994.316	-834.338
11. (+/-) Variation des autres actifs	-415.090	18.691
12. (+/-) Variation des titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13. (+/-) Variation des immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
14. (+) Variation des immobilisations données en Ijara	-	-
15. (+) Variation des dépôts d'investissement placés auprès des EC et assimilés	-3.000	-4.800
16. (+/-) Variation des dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
17. (+/-) Variation des dépôts de la clientèle	-	-
18. (+/-) Variation des dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
19. (+/-) Variation des titres de créances émis	-	-
20. (+/-) Variation des autres passifs	267.340	-59.591
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-1.496.741	1.816.450
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-858.932	2.553.137



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Suite)
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières(1)(4)		
22.(+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles(4)		
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières(1)	-1.153.627	3.763.198
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	7.474	6.501
25.(+) Intérêts perçus(4)		
26.(+) Dividendes perçus(4)		
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1.146.153	-3.769.700
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	108.614	1.278.077
28.(+) Emission de dettes subordonnées		
29.(+) Dépôts d'investissement reçus et Wakala Bil Istismar reçus		
30.(+) Emission d'actions		
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)		
33.(-) Intérêts versés(4)		
34.(-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istismar reçus(3) (4)		
35.(-) Dividendes versés		
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	108.614	1.278.077
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	395.834	61.515
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	177.988	116.473
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	573.822	177.988

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges



GLOSSAIRE

ABB : Al Barid Bank
AOS : Association des Œuvres Sociales
AWB : Attijariwafa Bank
BDT : Bon de Trésor
BOA : Bank Of Africa
BTP : Bâtiment et travaux publics
CAM : Crédit Agricole du Maroc
CAV : Comptes à Vue
CCG : Caisse Centrale de Garantie
CDM : Crédit du Maroc
CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CNR : Coût Net du Risque
CRE IRREC : créance irrécouvrables
DAD : Dar Addamane
Damane Relance AGR Covid-19 : Damane Relance Activité Génératrice de revenus Covid-19
DAS : Dispositif de Garantie au Logement Damane Assakane
DAT : Dépôts à Terme
EC : Etablissement de Crédit
EEP : Etablissements et entreprises publiques
FGEEP : Fonds de Garantie en faveur des Etablissements et Entreprises Publics
FGFIM : Fonds de Garantie de Financement des Institutions de Microfinance
FGIC : Fonds de Garantie des Industries Culturelles
FGM : Fonds de Garantie Microfinance
FGPCJE : Fonds de Garantie des Prêts à la création de la Jeune Entreprise
FGPME : Fonds de Garantie PME
FGPT : Fonds de Garantie de la Promotion Touristique
FII : Fonds Innov Invest
FGJE : Fonds de garantie des crédits Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs

FODEP : Fonds de Dépollution Industrielle
FOGALEF : Fonds de Garantie Logement Education - Formation
FOGALOG : Mécanisme de Garantie des Prêts au Logement
FOGAM : Fonds de Garantie de la Mise à niveau
FOGARIM : Mécanisme de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FOGARIM VSB : Mécanisme de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes - Villes Sans Bidonvilles
FOXYGENE : Fonds Oxygène
FSTPME : Fonds de Soutien pour le Financement des Très Petites et Moyennes Entreprises
GBP : Groupe Banque Populaire
GPBM : Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IMF : Institution de Microfinance
IS : Impôt sur les résultats
JE : Fonds de Garantie des prêts à la création des jeunes entreprises
JPJE : Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs
OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNB : Produit Net Bancaire
RBE : Résultat Brut d'Exploitation
Rep/provisions : Reprises sur provisions
SA : Société Anonyme
SGFD : Société de Gestion du Fonds de Garantie des Dépôts
SGMB : Société Générale Marocaine de Banques
SNGFE : Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise
TPE : Très Petites Entreprises
TPME : Très petites, Petites et Moyennes Entreprises





تمويلكم
٠٠٠٩١١٨١
TAMWILCOM

Adresse :

Centre d'affaires, Boulevard Ar Ryad,
Hay Ryad - Rabat, B.P 2031

Téléphone & Fax :

212 (5) 37 71 68 68

Site web :

www.tamwilcom.ma

E-mail :

contact@tamwilcom.ma